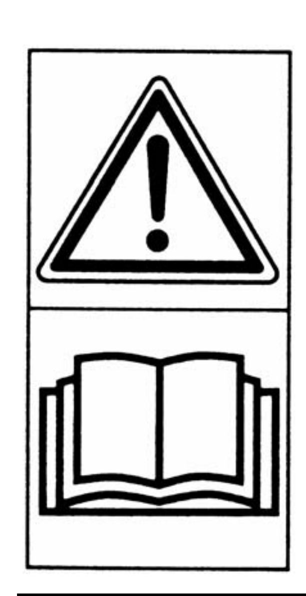


FRANÇAIS

ÉLÉVATEUR ÉLÉCTROHYDRAULIQUE
À 4 COLONNES



Art. 400/L
Art. 401/L
Art. 401/S
Art. 401/LS
Art. 401/AS



MODE D'EMPLOI ENTRETIEN
ET PIÈCES DE RECHANGE

Faire attention lors de la consultation du manuel quand on rencontre l'un des symboles de **danger** suivants:



DANGER



AVERTISSEMENT



PRÉCAUTION

Ce symbole indique la présence de conditions ou situations de **danger** plus ou moins importantes.
Les signaux de **DANGER** sont de trois niveaux.



DANGER

Le non-respect de ce symbole entraîne des risques très graves pour la santé : mort, dommages permanents à moyen et long terme.



AVERTISSEMENT

Le non-respect de ce symbole peut entraîner des risques très graves pour la santé : mort, dommages permanents à moyen et long terme.



PRÉCAUTION

Le non-respect de ce signal peut provoquer des accidents ou des dommages à la machine.

TERMINOLOGIE ET DÉFINITIONS (Annexe I, directive 98/37/CE)

– **"Opérateur"**: la ou les personnes chargée(s) d'installer, de faire fonctionner, de régler, d'exécuter l'entretien, de nettoyer, de réparer et de transporter l'élévateur.

– **"Personne exposée"**: toute personne qui se trouve entièrement ou partiellement dans une zone dangereuse.

– **"Zone dangereuse ou à risque"**: toute zone à l'intérieur et/ou à proximité d'une machine, dans laquelle la présence d'une personne exposée constitue un risque pour la sécurité et la santé de cette personne.

– **"Technicien spécialisé"**: personne chargée par le fabricant d'effectuer des opérations particulières d'entretien qui réclament une préparation et des compétences spécifiques dans le domaine de la mécanique, de la technique électrique, de l'électronique, de l'oléohydraulique et de la pneumatique.
Le technicien spécialisé doit être instruit sur les risques éventuels qu'il court sur la machine, et sur les modalités à suivre pour éviter des dommages à lui-même ou à d'autres pendant ces opérations d'entretien.

– **"Utilisateur"**: toute personne qui achète ou détient l'élévateur de n'importe quelle façon (prêt d'emploi, location, louage, etc.) dans le but de l'utiliser dans les limites fixées par le fabricant.



Avant d’utiliser l’élévateur, appliquer les plaquettes adhésives jointes au présent manuel, en respectant les emplacements reportés sur le schéma ci-dessous.
Normalement les plaquettes pos. 4 et pos. 5 ont déjà été appliquées par le fabricant.



AVERTISSEMENT

LA NON - APPLICATION DES PLAQUETTES ENTRAÎNE LA PERTE DE LA GARANTIE ET DÉCHARGE LE FABRICANT DE TOUTE RESPONSABILITÉ CONCERNANT LES ÉVENTUELS DOMMAGES DÉRIVANT DE L'USAGE IMPROPRE DE L’ÉLÉVATEUR.

En cas d'endommagement, d'illisibilité survenue ou de perte d'une ou plusieurs étiquettes présentes sur l’élévateur, demander le N° de position nécessaire pour le remplacement. Appliquer la nouvelle étiquette à l'emplacement prévu comme indiqué sur la table suivante.

1: 3500 kg pour Art. 400/L
4000 kg pour Art. 401/L
4500 kg pour Art 401/S - 401/LS - 401/AS

7: 160 BAR pour Art. 400/L
180 BAR pour Art. 401/L - 401/S - 401/LS 401/AS

KG.3500 — 1

KG.4000 — 1

KG.4500 — 1

IL EST INTERDIT DE MONTER SUR OU DE SE FAIRE TRANSPORTER PAR L’ÉLÉVATEUR — 2

OMCN — ART. — PORTATA - CAPACITY / CAPACITE - TRAGFÄHIGKEIT: — ANNO DI FABBR. - YEAR OF MANUFAC. / ANNEE DE FABRICATION - BAUJAHR: — ALIMENTAZIONE - FEEDING / ALIMENTATION - SPANNUNG: — POTENZA - POWER / PUISSANCE - LEISTUNG: — MATRICOLA - MATRICULATION / MATRICULE - HERSTELL-NR.: — 4

RÉPARTITIONS DES CHARGES — CAPACITÉ NOMINALE TOTALE: 3500 kg — 5

PRESSION HYDRAULIQUE MAX: BAR — 7

NORMES D'UTILISATION ET DE SECURITE — ORGANES DE COMMANDE — ENTRETIEN — TABLEAU ENTRETIEN PÉRIODIQUE — 6

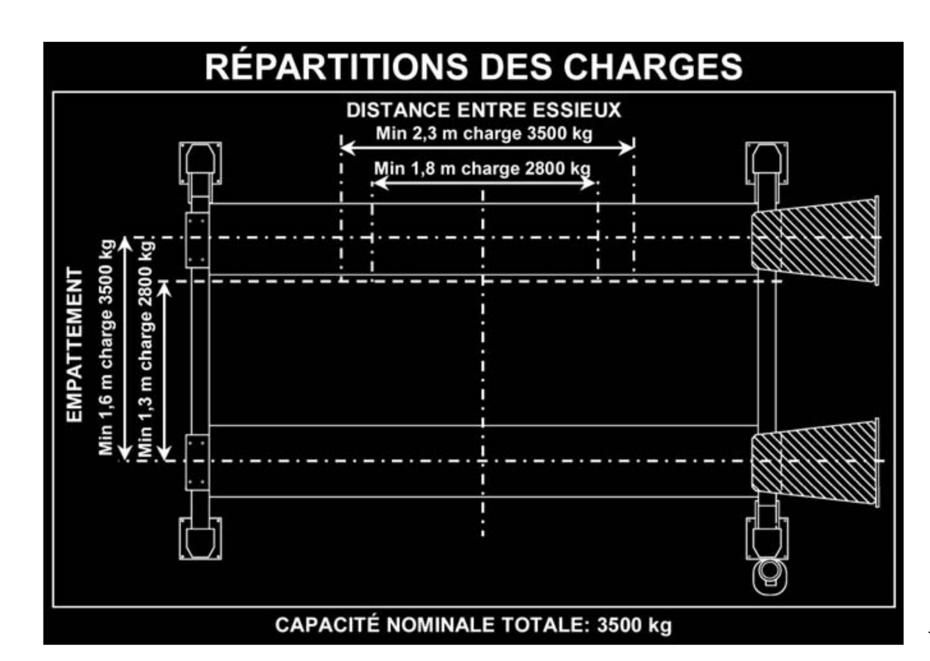
8



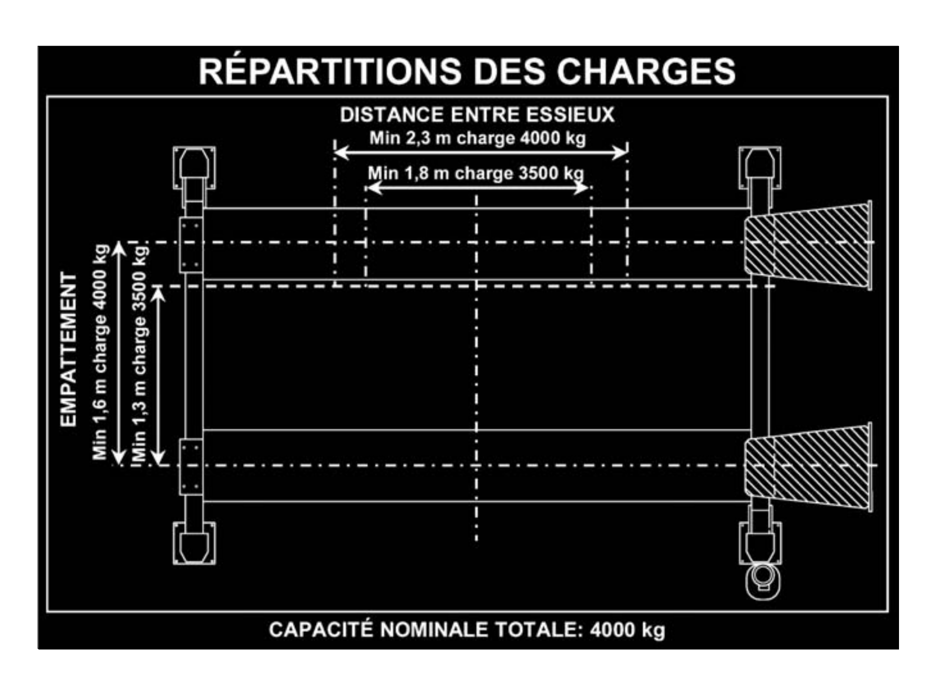
Manuel d'instructions

INDEX :

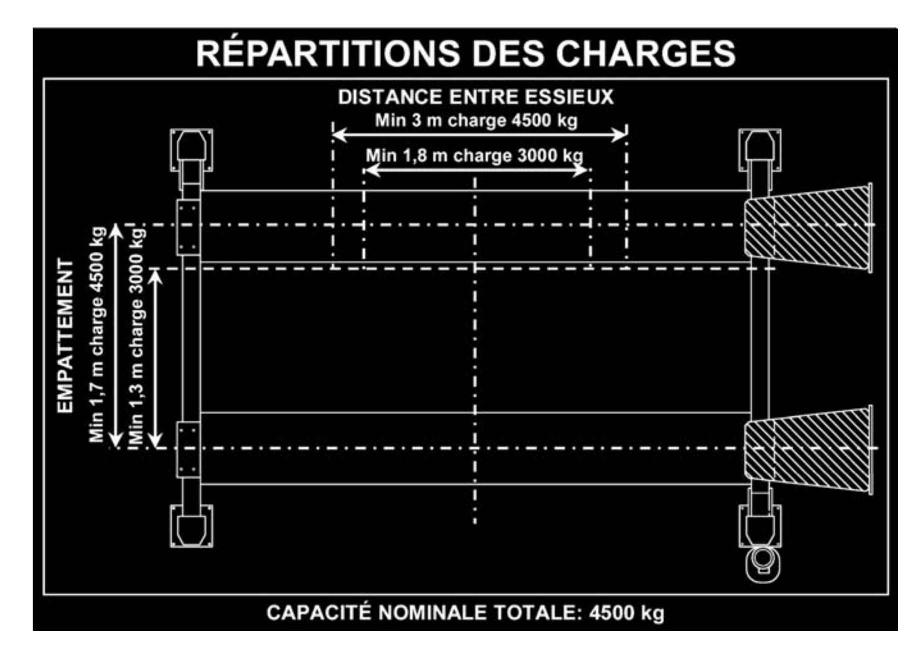
FIG. 1
TABLEAUX
RÉPARTITION
DE LA CHARGE



ART. 400/L



ART. 401/L



ART. 401/LS - 401/S - 401/AS

1.0 GÉNÉRALITÉS

Ce manuel contient toutes les informations considérées comme nécessaires pour pouvoir en toute sécurité utiliser et effectuer les opérations normales de nettoyage, de lubrification et d'entretien sur les élévateurs produits par :

OMCN S.p.A. via Divisione Tridentina, 23 24020 Villa Di Serio (Bergamo) ITALIA

Lire avec attention les avertissements et les instructions contenues dans ce manuel, car ils fournissent des indications importantes concernant la **SÉCURITÉ D'EMPLOI et D'ENTRETIEN** de l'élévateur à 4 colonnes, qui dans la description suivante est appelé plus simplement par le terme d'"élévateur".
Le présent manuel fait partie intégrante du produit. Gardez-le avec soin pour toute consultation tout au long de la durée de vie du produit.
En cas de perte ou d'endommagement demander d'autres copies du manuel à :

OMCN S.p.A. via Divisione Tridentina, 23 24020 Villa Di Serio (Bergamo) ITALIA



OMCN S.p.A. DÉCLINE TOUTE ET N'IMPORTE QUELLE RESPONSABILITÉ POUR TOUS DOMMAGES DIRECTS OU INDIRECTS CAUSÉS À DES PERSONNES, DES ANIMAUX OU DES CHOSES, DUS AU NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS QUI SONT CONTENUES DANS CE MANUEL.

2.0 EMPLOI

L'élévateur a été réalisé pour être utilisé pour soulever des voitures, des véhicules commerciaux à quatre roues d'un poids global non supérieur à la capacité nominale de l'élévateur.



DANGER

IL EST INTERDIT de surcharger l'élévateur au-delà des limites permises et prescrites dans le tableau spécial (TAB. 1). Respecter les paramètres fournis dans la RÉPARTITION DU CHARGEMENT.



AVERTISSEMENT

Les utilisations qui ne sont pas indiquées expressément dans ce manuel sont considérées comme impropres, et donc interdites. Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages, directs ou indirects, aux personnes, animaux ou choses provoqués par l'utilisation de l'élévateur.

<u>QUELQUES UTILISATIONS INCORRECTES :</u>

A titre d'exemple et non réductif, les utilisations suivantes sont impropres, et donc interdites :

- Soulèvement de motocycles, de side-cars, et similaires ;
- Soulèvement de véhicules à trois roues en général ;
- Soulèvement de véhicules spéciaux, du type chariots élévateurs à fourche, machines et ou tracteurs agricoles, machines pour déplacer la terre (pelles, excavatrices, ratisseuses, etc.).
- Soulèvement de machines et ou de matériel en général (utilisation comme monte-charge ou plate-forme de soulèvement).

2.1 IDENTIFICATION DE L'ÉLÉVATEUR

FIGURE 1A - PLAQUETTE D'IDENTIFICATION

(A) (I)

OMCN S.p.A.
Via Divisione Tridentina 23
24020 VILLA DI SERIO (BG) ITALIA
CE

(B) (C)

PORTATA - CAPACITY
CAPACITE - TRAGFÄHIGKEIT: KG. (D)

ANNO DI FABBR. - YEAR OF MANUFAC.
ANNEE DE FABRICATION - BAUJAHR: (E)

ALIMENTAZIONE - FEEDING
ALIMENTATION - SPANNUNG: 230 - 400V3 - 50 HZ (F)

POTENZA - POWER
PUISSANCE - LEISTUNG: (G)

MATRICOLA - MATRICULATION
MATRICULE - HERSTELL-NR.: (H)

Tous les élévateurs sont munis d'une plaquette d'identification (pos.4 figure à PAGE 3) du fabricant, sur laquelle sont indiquées les données suivantes :

A) Généralités, adresse complète du fabricant.
B) Modèle de l’élévateur.
C) N° de l'attestation de certification CE délivrée par l’organisme notifié aux sens de la directive 98/37 CE annexe VI - paragraphe 4.
D) Capacité de levage.
E) Année de fabrication.
F) Tension d’alimentation V.
G) Puissance moteur Kw.
H) N. de matricule de l’élévateur.
I) Marquage CE.

2.2 CONFORMITÉ CE

L'élévateur a été conçu et fabriqué dans le respect des prescriptions contenues dans la directive 98/37/CE (directive machines), et dans l'observation des indications contenues dans la norme européenne harmonisée EN 1493 : 1998.
Avant de mettre la machine sur le marché, le fabricant a pourvu à constituer le dossier technique et à soumettre un exemplaire de l'élévateur en question à la procédure d'examen de certification CE par un organisme notifié, suivant ce qui est prévu par l'art. 8, paragraphe 2, lettre C, troisième tiret de la directive 98/37/CE.
L'organisme notifié a pourvu à effectuer les vérifications et les essais dans le but prévu, en vérifiant que l'élévateur satisfait les conditions nécessaires essentielles pour la sécurité et pour la santé contenues dans l'annexe "I de la directive 98/37/CE", et en délivrant au terme de l'examen l'attestation de certification CE dont le numéro est indiqué (pos. C FIG. 1A) sur la plaquette d'identification du fabricant.
Pour concevoir et fabriquer l'élévateur, dans le but de respecter les conditions nécessaires essentielles pour la sécurité, le fabricant s'est référé aux et a tenu compte des normes suivantes:

NORME	ANNÉE	TITRE
EN 292-1	1992	SÉCURITÉ DES MACHINES : Notions fondamentales, principes généraux de conception – terminologie de base, méthodologie
EN 292-2	1992	SÉCURITÉ DES MACHINES : Notions fondamentales, principes généraux de conception – principes et spécifications techniques
EN 294	1992	SÉCURITÉ DES MACHINES : Distances de sécurité pour empêcher que les membres supérieurs n'atteignent des zones dangereuses.
EN 349	1993	SÉCURITÉ DES MACHINES : Distances minimales pour éviter que des parties du corps humain ne soient écrasées.
EN 1493	1998	ÉLÉVATEURS POUR VÉHICULES
EN 414	1993	SÉCURITÉ DES MACHINES : Règles pour la conception et la présentation des normes de sécurité
EN 10025	1995	Produits laminés à chaud en aciers non alliés pour des emplois structurels - Conditions de fourniture.
EN 954-1	1996	SÉCURITÉ DES MACHINES : Catégorie des systèmes de commande en rapport avec la sécurité ; Partie 1 : Principes généraux pour la conception
EN 1050	1997	SÉCURITÉ DES MACHINES : Principes pour l'évaluation des risques
EN 60204-1	1997	SÉCURITÉ DES MACHINES : Équipement électrique des machines; Partie 1 : règles générales
EN 60947-5-1	1991	SÉCURITÉ DES MACHINES : Commutation pour le circuit de commande électromécanique à basse tension
EN ISO 3746	1995	ACOUSTIQUE : Détermination du niveau de puissance sonore de sources de bruit au moyen de la pression sonore – Méthode de contrôle sur un plan réfléchissant par mesurage sur une surface d'enveloppe
EN 50081-1	1993	COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE : Norme générale d'émission ; Partie 2 : Léger, commercial, et milieu industriel
EN 50082-1	1995	COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE : Norme générale d'immunité ; Partie 2 : Léger, commercial, et milieu industriel

Le fabricant, ayant accompli les prescriptions prévues par les dispositions de loi citées ci-dessus, ayant obtenu l'approbation par l'organisme notifié, pourvoit à introduire sur le marché l'élévateur accompagné de :

- Manuel d'instructions.
- Marquage CE.
- Déclaration CE de conformité.

L'organisme notifié a également vérifié que l'équipement électrique de l'élévateur correspond aux caractéristiques requises par les directives Européennes indiquées ci-dessous :

- 73/23/CEE et mod. suivantes (Basse tension).
- 89/336/CEE et mod. suivantes (Compatibilité électromagnétique).



DANGER

RESPECTER RIGOUREUSEMENT LES NORMES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS DÉCRITES CI - DESSOUS :

3.0 NORMES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

- **L'utilisation de l'élévateur** n'est consentie qu'aux membres du personnel qui ont été spécialement instruits et autorisés, et qui sont en bonne condition de santé.
- **L'utilisation de l'élévateur** n'est consentie qu'aux opérateurs qui ont lu entièrement, compris et assimilé parfaitement tout le contenu de ce manuel.
- **Il est interdit** de soulever des emballages à charger sur les moyens de transport ou d'utiliser l'élévateur comme monte-charge.
- **Il est interdit** d’utiliser l’élévateur avec des charges supérieures à ce qui est indiqué sur la plaquette d’identification du fabricant.
- **Il est interdit** d’utiliser l’élévateur de manière impropre ou erronée, l’élévateur doit être utilisé exclusivement comme il est indiqué dans son d’emploi.
- **Il est interdit** d’utiliser l’élévateur pour le lavage des véhicules.
- **Il est interdit** de monter sur ou de se faire transporter par l’élévateur.
- **Il est interdit**, pendant les phases de montée et de descente de l’élévateur, de provoquer des oscillations du véhicule.
- **Il est interdit** d’abandonner l’élévateur pour n’importe quelle raison, sans avoir auparavant coupé la tension en agissant sur le disjoncteur prévu à cet effet.
- **Il est interdit d’enlever les protections ou de violer les dispositifs de sécurité qui sont installés sur l’élévateur.**
- **Il est interdit** d’utiliser l’élévateur quand la température ambiante est inférieure à 10°C.
- **Il est obligatoire,** avant d’effectuer le soulèvement, de vérifier que l’on a positionné le véhicule à l’intérieur de l’élévateur de façon que son centre de gravité soit le plus près possible du centre de élévateur.
- Avant d’effectuer la montée i**l est obligatoire** de vérifier la stabilité du système (voir Tableau répartition de la charge).
- Quand on commence le soulèvement du véhicule, **il est obligatoire** de vérifier qu’il est freiné.
- **Il est obligatoire,** quand on commence le soulèvement du véhicule, d’arrêter le mouvement après les 200 premiers millimètres de montée, et de vérifier la stabilité du véhicule sur les rampes, puis poursuivre le mouvement de montée.
- **Il est obligatoire** de contrôler que, pendant les phases de montée ou descente de l’élévateur, le véhicule reste parfaitement stable sur les rampes de levage.
- **Il est obligatoire,** avant d’effectuer la descente de l’élévateur, de vérifier que la zone située au-dessous du véhicule ou des rampes porte-charge soit libre de tout empêchement, objet ou outillage qui pourraient interférer avec le mouvement.
- **Il est obligatoire,** chaque fois que l’on doit accéder à la zone à risque, d’éteindre l’élévateur en agissant sur le disjoncteur prévu à cet effet.
- Après avoir soulevé le véhicule, et avant d'effectuer n'importe quelle intervention sur ce véhicule, **il faut** positionner l'interrupteur verrouillable sur “0”.
- Avant d’utiliser l’élévateur, **il faut** s’assurer que les dispositifs de sécurité installés fonctionnent correctement : en cas de défaut de fonctionnement, **il est interdit** d'effectuer aucune opération avec l’élévateur.
- **Il est obligatoire** de vérifier que le démontage de certaines parties du véhicule positionné sur l’élévateur ne provoque aucun déséquilibre de la charge.
- Pendant le fonctionnement, **il faut** contrôler qu’il n’y a pas de conditions de danger pour des personnes exposées. Si c’est le cas, arrêter immédiatement les opérations en cours et éloigner les personnes.



- **Il est obligatoire,** quand on relève des bruits inhabituels ou des anomalies de fonctionnement, d'interrompre immédiatement tout actionnement en cours, et de rechercher la cause de ces irrégularités. En cas de doute, pour éviter d'effectuer des opérations impropres s'adresser au service d'assistance technique du fabricant (OMCN).
- Toute et n'importe quelle violation ou modification de l'élévateur comporte automatiquement la perte immédiate de la garantie et décharge le fabricant de toute et n'importe quelle responsabilité pour dommages directs ou indirects causés par cette violation.
- **Il est obligatoire** de vérifier que le milieu où l'on veut placer l'élévateur est aéré et éclairé correctement. Le sol sur lequel l'élévateur est installé doit être solide, plat, parfaitement nivelé, et en mesure de supporter les charges maximales prévues.
- **Il faut** positionner l'élévateur à l'écart des sources de chaleur et des dispositifs qui peuvent émettre des radiations électromagnétiques car cela pourrait provoquer le mauvais fonctionnement des dispositifs situés dans le tableau électrique.
- **L'utilisation de l'élévateur n'est permise** qu'à l'intérieur de locaux fermés**.**
- Il est interdit d'utiliser l'élévateur dans des lieux où peuvent se développer des vapeurs ou des mélanges inflammables et explosifs.
- Pour les opérations d'entretien, **il est conseillé** d'utiliser exclusivement des pièces de rechange d'origine OMCN. Le fabricant décline toute et n'importe quelle responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation d'accessoires non d'origine L'utilisation de pièces de rechange non d'origine entraîne la perte automatique de la garantie.
- **Il faut positionner** l'élévateur à l'abri des agents atmosphériques : neige, pluie, vent. etc.

3.1 VÊTEMENTS

Pour opérer sur l'élévateur en conditions de sécurité, il est obligatoire d'utiliser un habillement adéquat à l'élévateur et au milieu de travail :

- Ne pas porter d'habits longs, flottants, de cravates, d'écharpes, ni tout autre vêtement similaire qui pourrait se prendre dans les parties mobiles de l'élévateur.
- Les cheveux longs doivent être attachés, les extrémités des manches doivent être étroites, il faut éviter de porter des montres, des bagues, des colliers et tous autres objets qui pourraient causer des dommages à la personne qui les porte.
- Utiliser des gants appropriés ou et des chaussures contre les accidents et, au cas où il y a dans le milieu de travail un niveau de bruit non inférieur à 85 dB (A), des casques ou d'autres dispositifs de protection de l'ouïe.

En tout cas, suivre les dispositions de sécurité pour le milieu de travail qui sont prévues par le pays où l'élévateur doit opérer.

3.2 NIVEAU DE BRUIT

L'élévateur a été soumis à des essais de niveau de bruit effectués par un laboratoire compétent.
Les essais ont été exécutés avec l'élévateur en mouvement à vide et équipé des dotations de série, suivant les modalités prévues par la norme EN 3746 : 1995.
Les essais ont donné les résultats suivants :

- Niveau de pression acoustique moyenne pondérée : LpAm = 70 dB (A).
- Niveau de pression acoustique au poste de travail : LpAm = 60,8 dB (A).
- Niveau de puissance acoustique LwA = 80 dB (A).

4.0 TRANSPORT

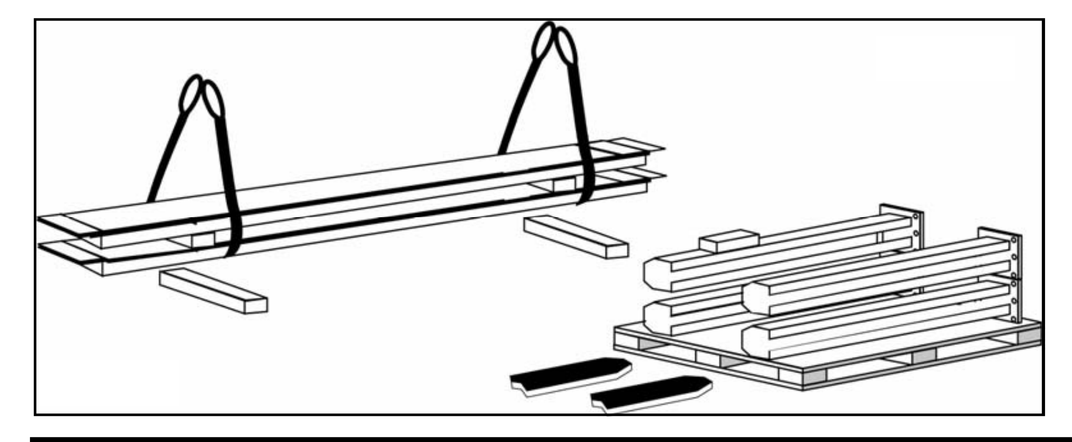
Si l'on n'utilise pas la caisse en bois pour le transport, il faut suivre les instructions suivantes :

- Protéger de l'exposition aux intempéries la colonne avec la centrale de commande et la manier avec soin.
- Protéger les angles et les extrémités de la pièce à transporter avec du matériel approprié (Pluriboll- Carton).
- Ne pas utiliser de câbles métallique pour le levage.
- Mettre des sangles d'une longueur minimum de 2000 mm et d'une portée supérieure à 2000 kg.



POUR LE TRANSPORT IL EST OBLIGATOIRE DE FIXER ADÉQUATEMENT LA CAISSE (OU L'ÉLÉVATEUR EMBALLÉ), DE FAÇON À ÉVITER TOUS DÉPLACEMENTS SUR LA PLAGE ARRIÈRE DU VÉHICULE OU DU MOYEN DE TRANSPORT.

TAB. 2



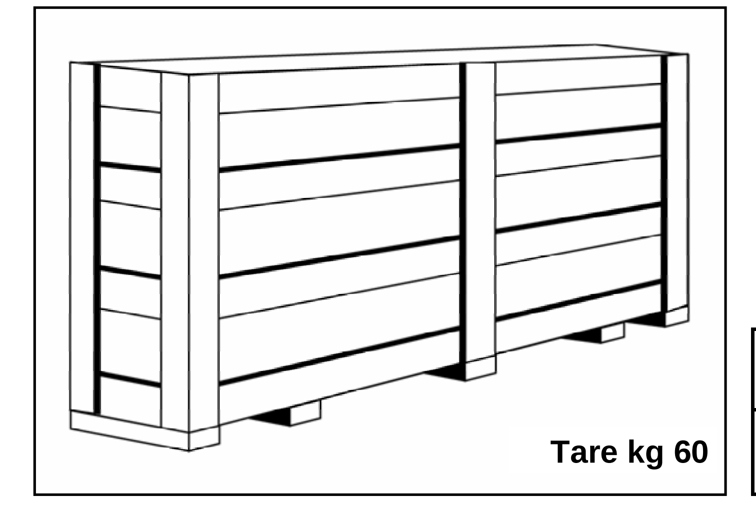
5.0 DÉBALLAGE

Après avoir enlevé l'emballage, s'assurer que l'appareil est intact et contrôler l'aspect de la centrale de commande.

En cas de doute, ne pas utiliser l'appareil, mais s'adresser à l'assistance technique du revendeur autorisé. Les éléments de l'emballage (sacs en plastique, polystyrène expansé, clous, vis, pièces de bois etc.) ne doivent pas être laissés à la portée des enfants, car ils constituent des sources potentielles de danger.

Mettre les éléments de l'emballage dans les collectes des résidus urbains s'ils produisent pollution ou s'ils ne sont pas biodégradable.

CAGE EN BOIS



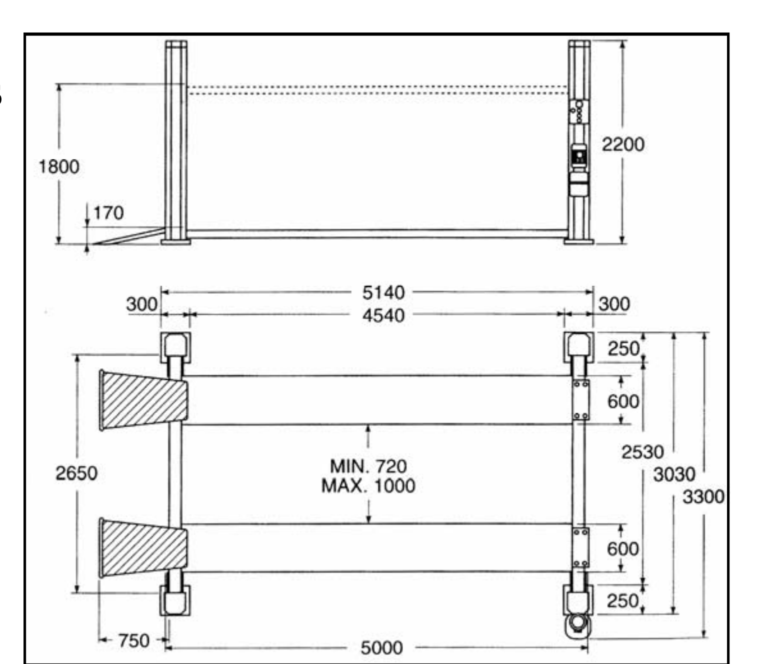
Tare kg 60

Art.	401/L	401/S	401/LS	401/AS	400/L
POIDS kg	1340	1240	1410	1310	1270



La boîte qui contient les accessoires est contenue dans l'enveloppe.
NE PAS LA JETER AVEC L'EMBALLAGE.

6.0 DONNÉES TECHNIQUES TAB. 3

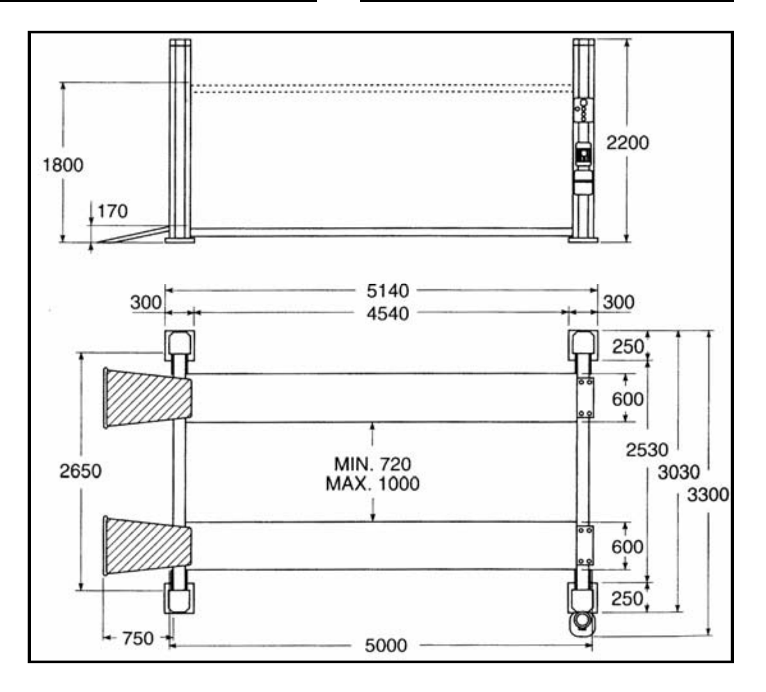


Art. 400/L

ART	400/L
Portée	3.5 TON
Temps de montée	35 s
Puissance moteur	2.2 kW
Moteur	230/400V 50HZ
Hauteur max. chemin de roulement	1800 mm
Hauteur min. chemin de roulement	170 mm
Poids	1270 kg

Art. 401/L

ART	401/L
Portée	4 TON
Temps de montée	40 s
Puissance moteur	3 kW
Moteur	230/400V 50HZ
Hauteur max. chemin de roulement	1800 mm
Hauteur min. chemin de roulement	170 mm
Poids	1340 kg



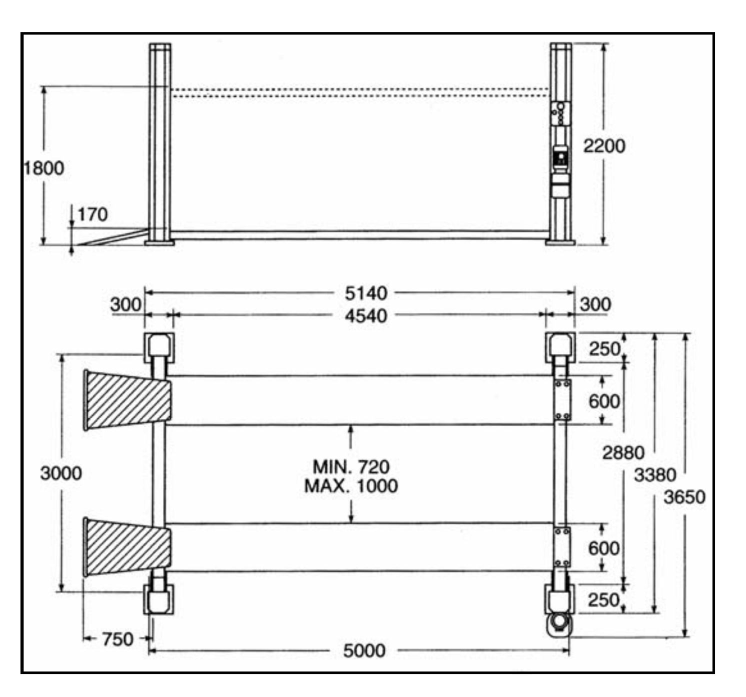
1700
170
2200
300
4640
4040
300
250
500
2660
MIN. 820
MAX. 1100
2540
3040
3310
500
250
750
4500

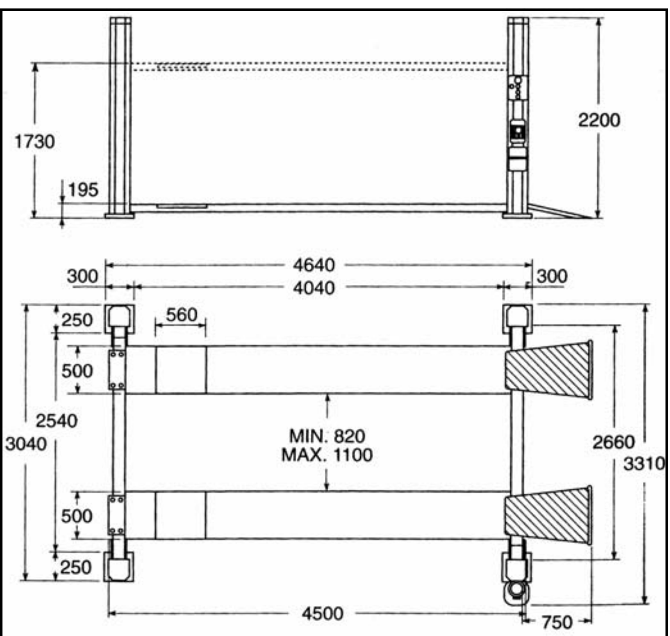
Art. 401/S

ART	401/S
Portée	4.5 TON
Temps de montée	45 s
Puissance moteur	3.3 kW
Moteur	230/400V 50HZ
Hauteur max. chemin de roulement	1700 mm
Hauteur min. chemin de roulement	170 mm
Poids	1240 kg

401/LS

ART	401/LS
Portée	4.5 TON
Temps de montée	45 s
Puissance moteur	3.3 kW
Moteur	230/400V 50HZ
Hauteur max. chemin de roulement	1800 mm
Hauteur min. chemin de roulement	170 mm
Poids	1410 kg





401/AS

ART	401/AS
Portée	4.5 TON
Temps de montée	45 s
Puissance moteur	3.3 kW
Moteur	230/400V 50HZ
Hauteur max. chemin de roulement	1730 mm
Hauteur min. chemin de roulement	195 mm
Poids	1310 kg

- Dispositif d'arrêt en cas d'obstacle sous le chemin de roulement.
- Valve de compensation de contrôle de la vitesse de descente.
- Dispositif de sécurité protège - pieds.
- Dispositif de stationnement et d'appui mécanique à insertion automatique, à intervalles réguliers, sur le mouvement de l'élévateur.
- Valve de sécurité en cas de rupture des tuyaux et valve de contrôle de la portée maximum en cas de surcharge.
- Commandes de mise en marche de type "homme - mort".

7.0 ZONE D'INSTALLATION

L'installation de l'appareil nécessite un espace utile de:

- 4500 x 7000 mm pour Art. 400/L - 401/L;
- 4500 x 6500 mm pour Art. 401/S - 401/AS;
- 4900 x 7000 mm pour Art. 401/LS.

TAB. 4

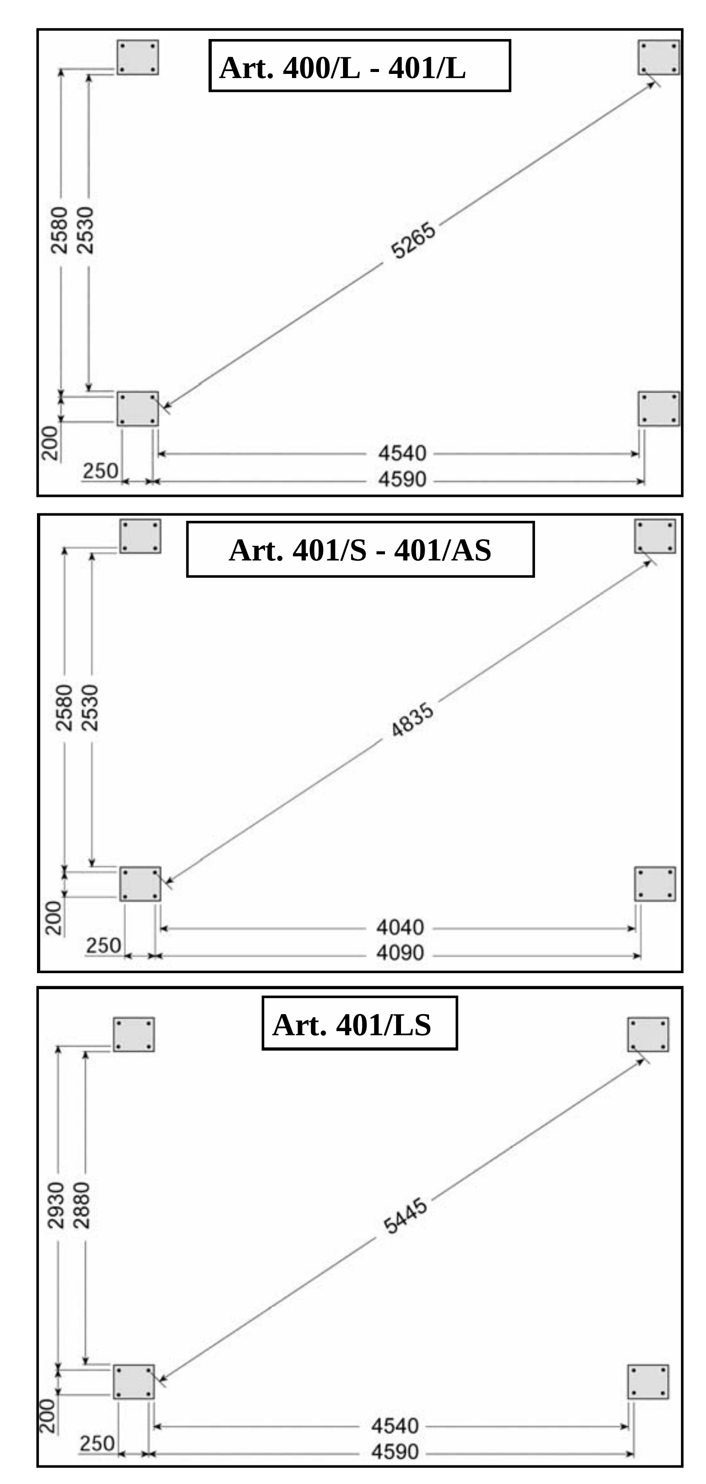
De sa position de commande, l'opérateur doit être en mesure de visualiser tout l'appareil et la zone environnante, pour empêcher, dans cette zone, la présence de personnes qui ne sont pas autorisées et d'objets qui pourraient créer des dangers.

La zone d'emplacement de l'élévateur 4 colonnes, comme indiqué dans la TAB. 4, doit être plane et nivelée, avec une tolérance de ± 1 mm.

Le béton utilisé à la base des colonnes doit avoir une portée minimum de 35 N/mm^2 et doit être classé 35 RcK ou plus, en tenant compte que chaque colonne peut avoir à supporter une charge de 1700 kg pour l'Art. 400/L, 1850 kg pour les Art. 401/L et 2100 kg pour les Art. 401/S - 401/LS - 401/AS.

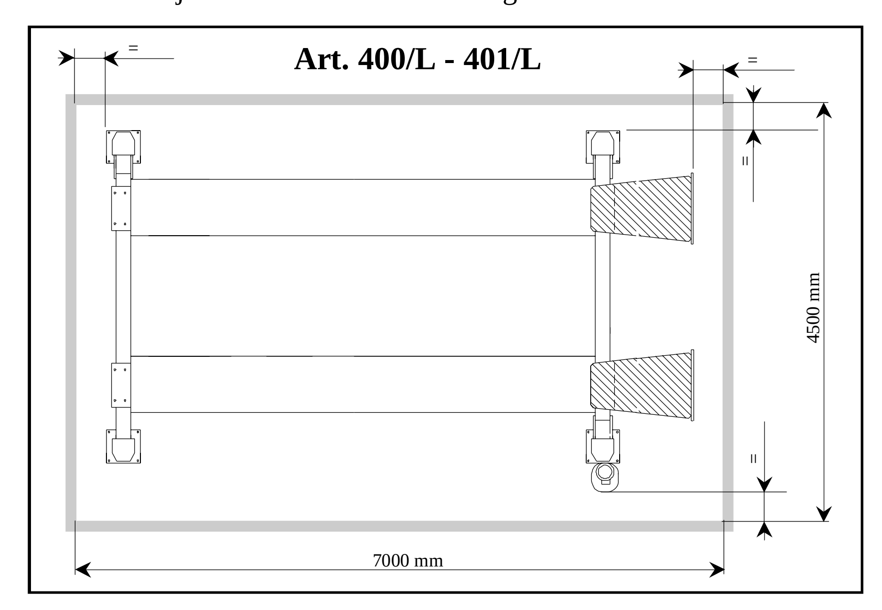
La couche de béton doit garantir la tenue des chevilles d'ancrage et avoir une bonne consistance sur au moins 250 mm.

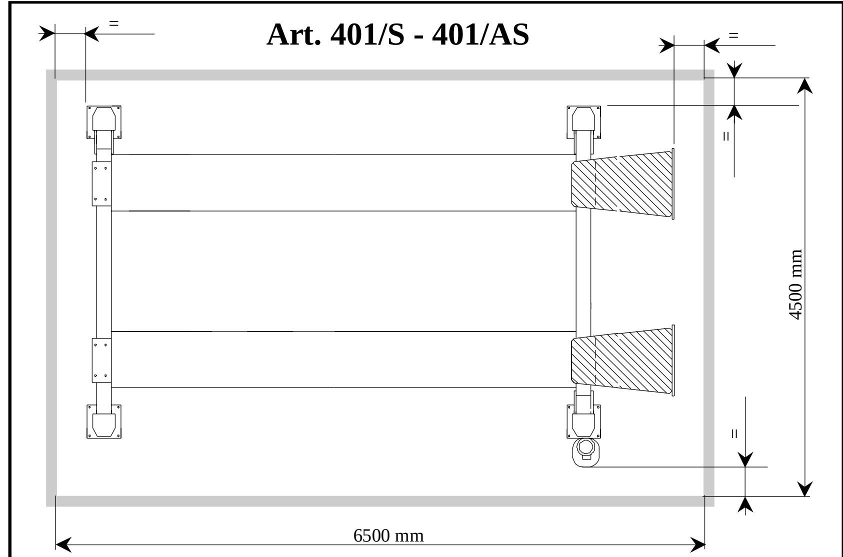
TAB. 4

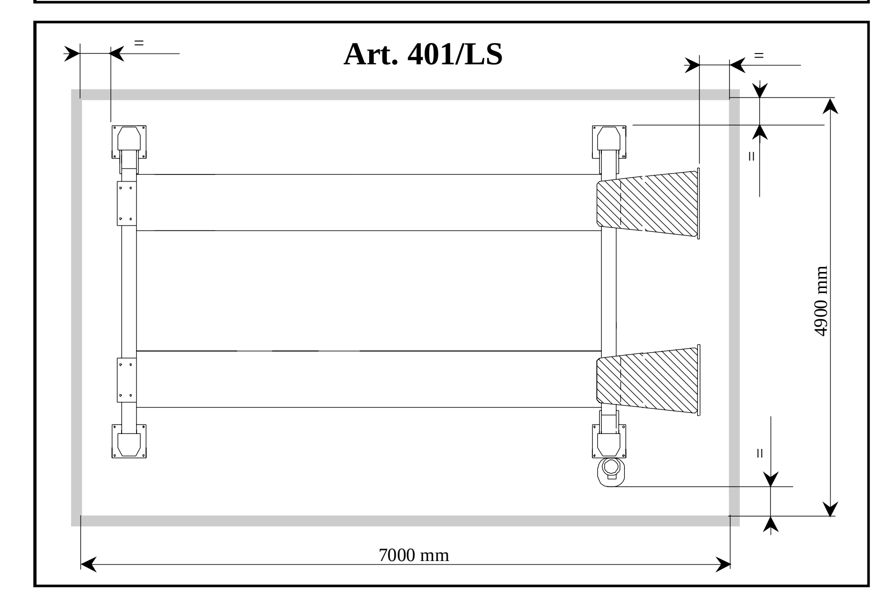


Avant d'utiliser l'élévateur, s'assurer que la zone de travail a été correctement délimitée par des bandes jaunes. Celles-ci doivent être bien visibles, y compris de loin, et être appliquées ou dessinées selon les indications de TAB. 4A.
Les bandes jaunes doivent avoir une largeur de 100 mm.

TAB. 4A









DANGER

Pendant l'emploi de l'élévateur, vérifier qu'il ne se trouve personne à l'intérieur de la zone de travail; s' il y a quelqu'un arrêter tous les mouvements de l'élévateur.

8.0 MONTAGE ET MISE EN SERVICE

Après avoir sorti les divers éléments de l'emballage tout en contrôlant l'aspect ou l'absence d'anomalies, observer les instructions suivantes afin d'effectuer à l'aide de la série d'illustrations ci - jointe, l'assemblage des divers composants.

INSTALLATION ET MONTAGE:

A) Serre - câbles positionner les traverses (5 et 6 TAB. 6) parallèlement, en utilisant quatre chandelles de hauteur 700 - 800 mm. Les deux traverses doivent avoir les barres d'actionnement des taquets (9 TAB. 6) sur le côté extérieur.

B) Libérer les câbles (10, 11, 12, 13 TAB. 6) du chemin de roulement et démonter les serre - câbles (14 TAB. 6), à l'extrémité de chaque traverse.

C) Positionner la rampe fixe (7 TAB. 6) sur les traverses, le raccord du tuyau oléohydraulique et la boîte pour la connexion électrique doivent se trouver à l'extérieur de l'élévateur.

D) Positionner les câbles à l'intérieur de la tête des traverses en les faisant passer dans gorges des poulies, puis remonter les serre - câbles n° 14. Contrôler que la disposition du passage des câbles dans le chemin de roulement fixe, correspond aux mesures indiquées au TAB. 5.

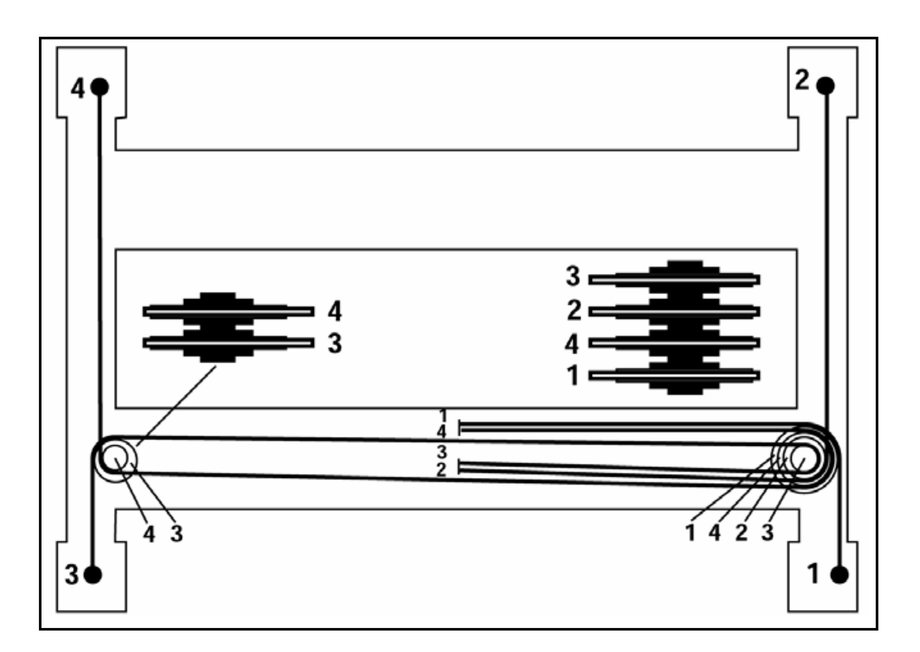
E) Démonter du support (17 TAB. 6) la goupille élastique et insérer la barre actionnant les taquets (18 TAB. 6). Mettre dans le siége da la barre le levier n°19 et l'arrêt (20 TAB. 6), puis remonter la goupille élastique.

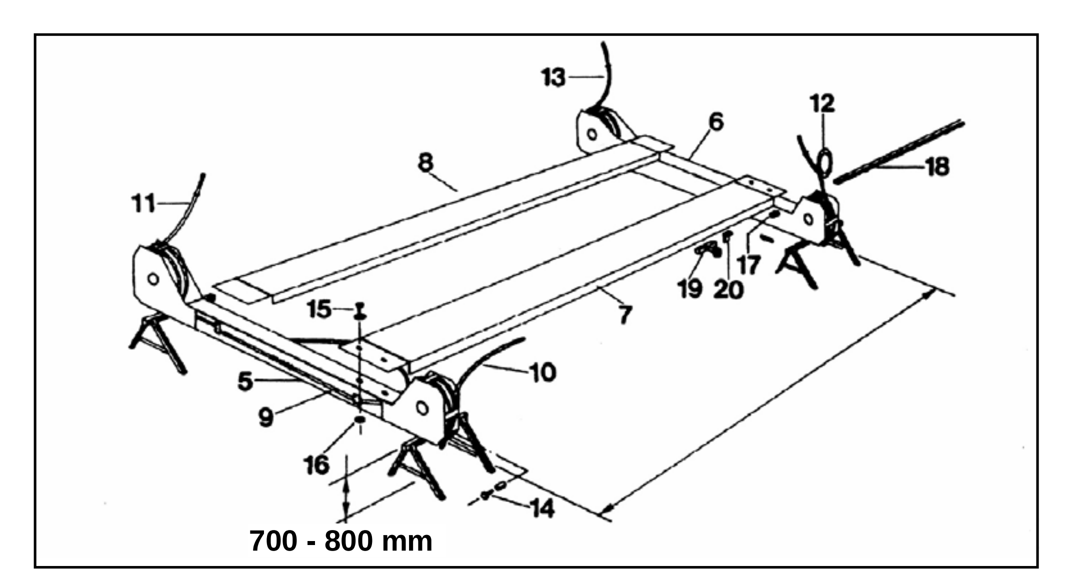
F) Fixer le chemin de roulement fixe aux deux traverses, en insérant les vis (15 TAB. 6) dans les trous prédisposés à cet effet puis bloquer les vis avec les écrous (16 TAB. 6).

G) Pousser vers le bas la levier (19 TAB. 6) en contrôlant que les taquets sont complètement rentrés. Si ce n'est pas le cas, intervenir sur les réglages (21 TAB. 7). Placer l'arrêt (20 TAB. 6) de manière qu'il s'accroche au plateau bougé par l'électro-aimant pour maintenir abaissé le levier (19 TAB. 6).



TAB. 5





H) Poser sur les traverses le chemin de roulement mobile (8 TAB. 6) et contrôler le parallélisme de celles - ci. Le cas échéant, le rétablir en déplaçant le chemin de roulement mobile.

I) Mettre en place la colonne de commandes à l'extrémité de la traverse (sur la côté de la traverse) (6 TAB. 6), enfiler la barre ajourée dans le logement prédisposé sur la plaque supérieure de la colonne en la faisant passer entre la carré de guidage (22 TAB. 7) et le rouleau strié (23). Bloquer la barre à la base de la colonne avec la vis (24 TAB. 7) en tenant cette vis au centre de l'ouverture du cadre de soutien de la barre ajourée. Monter la rondelle et l'écrou (25 TAB. 7) et serrer en mettant en tension la barre ajourée.

L) Pour le montage des barres des autres colonnes, suivre les indications précédentes.

M) Monter ensuite les câbles porteurs en faisant passer les extrémités de ces câbles dans le trou de la plaque supérieure des respectives colonnes (TAB. 7), visser les écrous (27 TAB. 7) pour la fixation de l'extrémité de ces câbles.

N) Effectuer le nettoyage interne du tube hydraulique (avec de l'air comprimé) et le visser au raccord (3 TAB. 8) du chemin de roulement fixe; bloquer à fond les raccords pour éviter toute fuite d'huile.

O) Si les câbles ne sont pas assez longs pour introduire les extrémités dans la plaque supérieure des colonnes (car le montage a été exécuté trop près du sol), ouvrir la vanne de descente manuelle (1 TAB. 8) au centre de l'électrovanne de descente et tirer l'extrémité de chaque câble jusqu'à obtenir une longueur suffisante pour introduire ces extrémités dans les plaques des colonnes correspondantes. Refermer ensuite la vanne de descente manuelle.

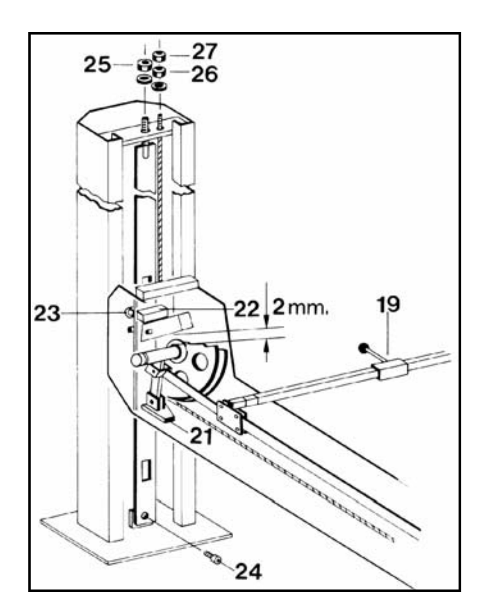
P) Enlever le bouchon de remplissage d'huile du couvercle de la centrale et remplir d'huile jusqu'au niveau situé sur le réservoir. La quantité à verser est d’environ 10 l, il est conseillé d’utiliser de l’huile hydraulique minérale **AGIP ACER 46** ou une huile équivalente.

Q) Enlever le couvercle de la boite de dérivation qui est au dessous de la plate-forme fixe et faire la connexion des petits câbles électriques qui proviennent de la plateforme avec ceux qui proviennent du cadre électrique, faire attention à faire bien correspondre les numéro correspondants pour chaque petit câble.

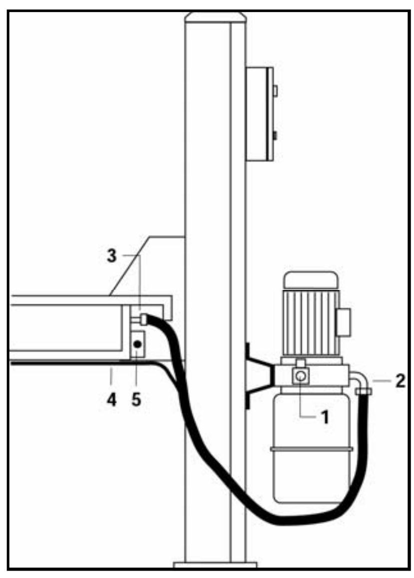
R) Brancher le réseau électrique d'alimentation d'après les dispositions suivantes.

S) Insérer les vis (1 TAB. 8A) dans les blocs situés sous la plate-forme mobile (2 TAB. 8A); bloquer les vis avec les écrous (3 TAB. 8A). Insérer les douilles excentriques (4 TAB. 8A) dans les vis, de sorte qu’il reste environ 3 mm entre la douille et la base de la traverse; visser l’écrou (5 TAB. 8A) pour bloquer la douille dans sa position. Effectuer le montage des deux côtés de la traverse mobile.

TAB. 7, 8

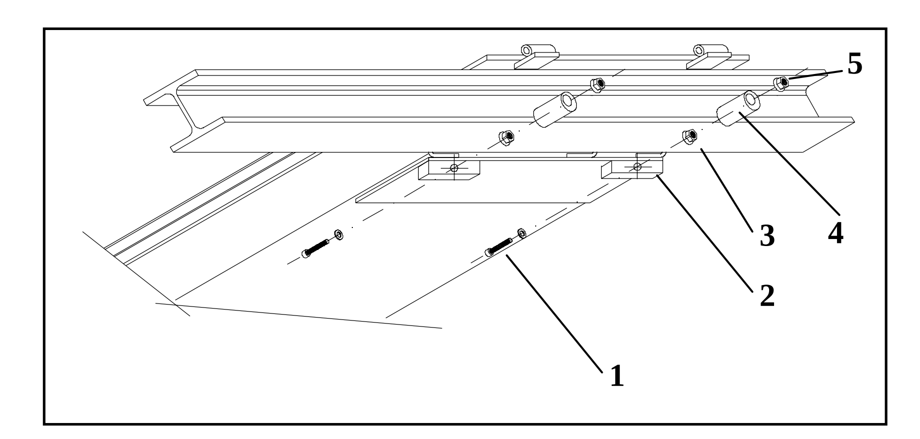


TAB. 7



TAB. 8

TAB. 8A



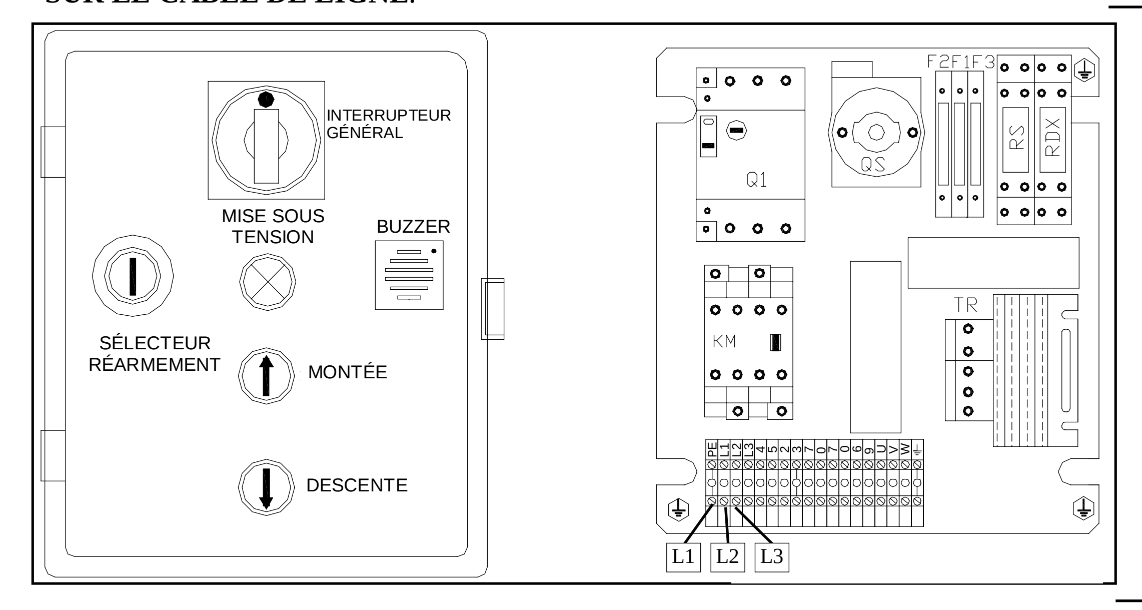


AVANT D'EFFECTUER TOUTE OPÉRATION QUELLE QUE SOIT, IL EST OBLIGATOIRE DE VÉRIFIER QUE LES DISPOSITIFS SUR LESQUELS ON VEUT INTERVENIR SONT SANS TENSION ET DÉCONNECTÉS DE MANIÈRE SÛRE DE LA SOURCE D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE.
POUR LES INTERVENTIONS ÉLECTRIQUES, MÊME PEU GRAVES, S'ADRESSER À DES TECHNICIENS PROFESSIONNELS QUALIFIÉS ET RESPONSABLES.

9.0 CONNEXIONS ÉLECTRIQUES

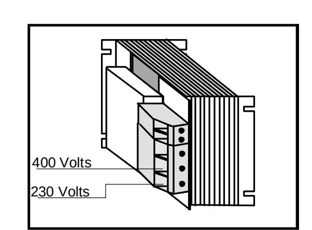
Pour l'alimentation électrique, utiliser un câble d'une section minimale de 4 mm² à 3 pôles + terre, à relier aux bornes L1 L2 L3 du panneau électrique (TAB. 9). L'élévateur fonctionne normalement à 400 Volts. 1 Les branchements sont prédisposés pour cette tension. **IL EST INTERDIT D'EFFECTUER DES JONCTIONS SUR LE CÂBLE DE LIGNE**.

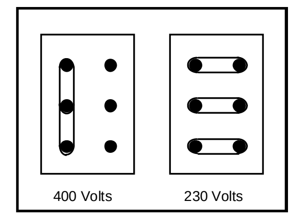
TAB. 9





TAB. 10 - 10/A





Dans le cas où l'alimentation s'effectue par une tension de 230 Volts, veuillez suivre les indications suivantes :

- Débrancher du transformateur le fil situé dans le domino marqué 400, et le relier à la borne marquée par la valeur 230 (TAB. 10).
- Lever le couvercle du bornier du moteur.
- Retirer les écrous du bloc et mettre les lames en position horizontale (TAB. 10A).



L'ALIMENTATION DOIT ÊTRE PROTÉGÉE PAR UN DISJONCTEUR DIFFÉRENTIEL. IL EST INTERDIT DE SE CONNECTER DIRECTEMENT À UN RÉSEAU DE LIGNE.

- Resserrer les écrous.
- Remplacer la thermique du télérupteur par une thermique analogue de valeur adéquate, fournie sur demande par l'assistance technique OMCN.

Observer en outre les importantes dispositions suivantes, en faisant intervenir un technicien qualifié.

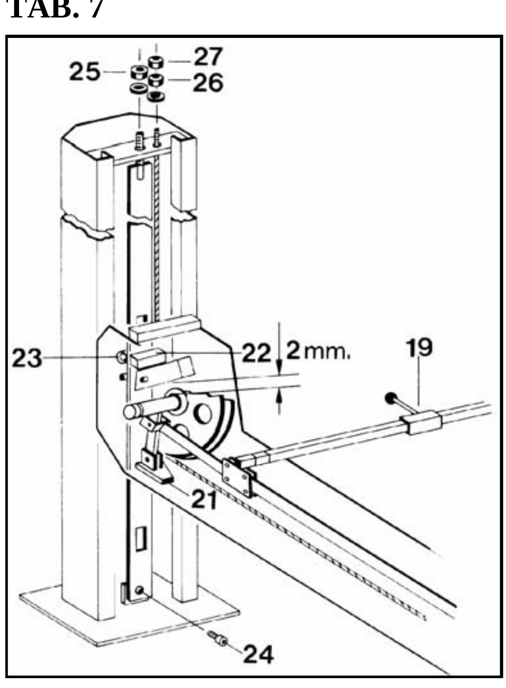
- Contrôler que la tension du courant est de 400 Volts.
- Vérifier la condition des conducteurs et la présence du conducteur de terre.
- S'assurer, sur le tableau électrique du local, de la présence d'un système d'interruption automatique de 30 mA en cas de sur-voltage, coupure de courant ou court-circuit.
- Relier le câble à l'appareil avec le maximum de précautions, en référence aux normes en vigueur.
- Tester la continuité électrique après avoir effectué un branchement électrique correct.

Le constructeur ne sera pas tenu responsable des dommages causés par la non observation des dispositions susmentionnées, ayant pour conséquence possible la déchéance de la garantie.

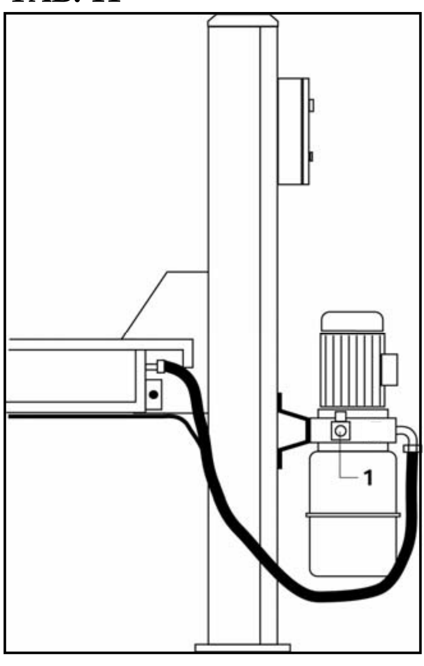
10.0 MISE EN FONCTION

- Mettre sous tension en tournant l'interrupteur général en pos. 1; introduire la clef et tourner le sélecteur de réarmement (TAB. 9). Vérifier que le moteur tourne dans le sens des aiguilles d'une montre; dans le cas contraire, inverser deux phases du câble d'alimentation.
- Toujours en actionnant le sélecteur de réarmement, faire effectuer à l'élévateur une corse d'environ 200 mm., de manière à mettre en tension les câbles et pouvoir enlever sous les traverses, les chandelles utilisées pour le montage. Appuyer sur le bouton poussoir de descente jusqu'à obtenir l'arrêt de l'élévateur sur les barres ajourées des colonnes.
- A travers les écrous de réglage des câbles (26 - 27 TAB. 7), mettre sur tension les câbles et lever l'élévateur de manière à obtenir un écart de 2 mm entre le taquet et le rouleau sur l'axe de poulie (TAB. 7). Cette distance est à respecter pour chaque colonne.

TAB. 7



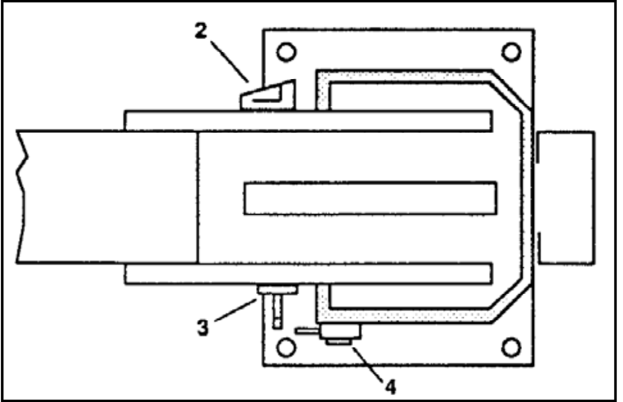
TAB. 11



Appuyer le bouton poussoir de descente et remettre l'élévateur en appui sur les barres ajourées des colonnes. Dévisser la vis de descente manuelle (1 TAB. 11), appuyer sur le bouton poussoir de montée pour environ 40 secondes puis revisser la vis de descente manuelle. La purge d'air sera complétée au dernier montage, par un aller et retour montée - descente à vide, de l'élévateur.

Descendre l'élévateur jusqu'à environ 200 mm du sol. Positionner les colonnes tout en s'assurant que les barres ajourées sont bien dans leur logement. Procéder à la mise à plomb, et mettre une cale à la base des colonnes si nécessaire. Monter les patins de glissière (2 TAB. 12) sur chaque colonne puis le levier de fonctionnement du fin de course de montée (3 TAB. 12) sur l'extrémité de la traverse, près de la colonne avec la centrale de commande. Accomplir une corse complète de l'élévateur en appuyant sur le bouton poussoir de montée, puis contrôler le parfait fonctionnement du fin de course de montée. Le régler si nécessaire.

TAB. 12



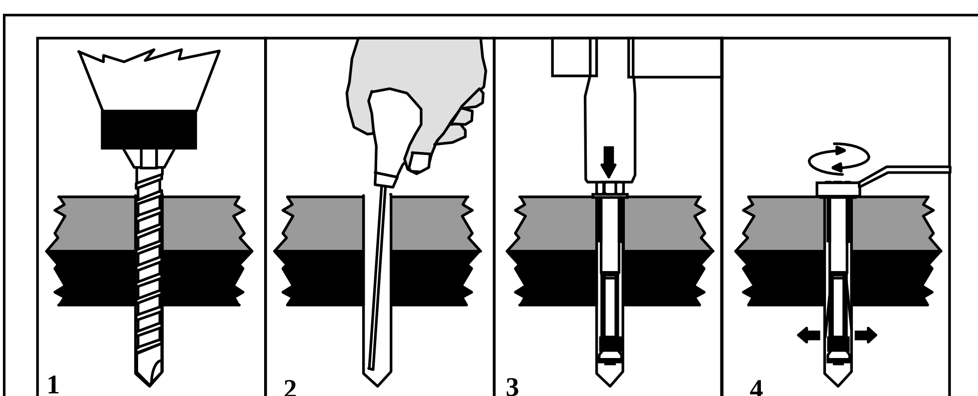
Vérifier pendant la corse de montée - descente, que les barres ajourées glissent parfaitement dans leur logement, sans frottement anormal. Dans le cas contraire, recontrôler et régler la mise à plomb des colonnes.

Abaisser l'élévateur à environ 200 mm du sol et revérifier la correcte position des barres ajourées dans leur logement. Procéder à la fixation au sol des colonnes, à l'aide des chevilles et des vis fournies d'après les indications suivantes.

11.0 POSE DES CHEVILLES

A) Perforer, en utilisant une mèche adaptée au diamètre de la cheville (mèche au Ø de 14), sur une profondeur d'au moins 150 mm (1).
B) Nettoyer le fourreau (2).
C) Enfoncer les chevilles dans le fourreau avec de légers coups de marteau (3).
D) Serrer les boulons avec une clef dynamométrique tarée à 70 N·m (si cette mesure n'est pas obtenue, les causes peuvent être dues à un fourreau est trop grand ou à un ciment d'une consistance insuffisante) (4).

TAB. 13



En cas de doute sur le type de consistance ou de revêtement du sol porteur, consulter le service d'assistance technique du revendeur autorisé.

- Il est nécessaire de vérifier l'efficacité du serrage, après une dizaine de cycles en pleine charge.



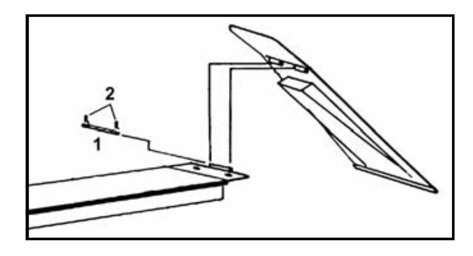
CONTRÔLER TOUS LES 3 MOIS QUE LES CHEVILLES NE SE DESSERRENT PAS.



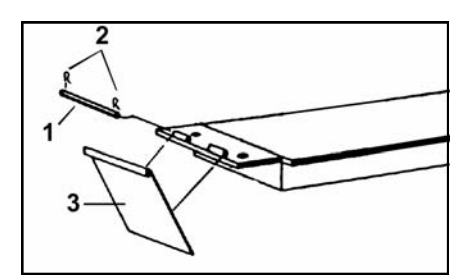
Le constructeur ne sera pas tenu responsable des dommages causés par la non observation des dispositions susmentionnées, ayant pour conséquence possible la déchéance de la garantie.

- Durante la fixation des chevilles, vérifier que le serrage des vis ne déplace pas la colonne. Après la fixation, effectuer 1 ou 2 courses complètes montée - descente de l'élévateur, afin de vérifier l'absence de frottement des barres ajourées dans leur logement.
- Monter les rampes de montée à l'extrémité des deux chemins de roulement, en insérant la tige (1 TAB. 14) dans les charnières. Bloquer avec les vis fournies à cet effet. Agir de manière identique pour les arrêts fixes qui sont à monter à l'extrémité des chemins de roulement, à l'opposé des glissières de montée. Fixer également en introduisant la tige (1 TAB. 5) et bloquer avec les vis fournies à cet effet.
- Régler les câbles en faisant descendre l'élévateur jusqu'à terre; si besoin, différencier la tension de chaque câble en agissant sur les écrous (26 TAB. 16) pour compenser l'allongement des câbles métalliques sous charge et pour obtenir un jeu entre traverse et base d'appui (TAB. 17).
- Bloquer pour un dernier réglage les contre - écrous (27 TAB. 16).
  NB: Cette opération est à répéter après 10 jours de fonctionnement de l'élévateur.

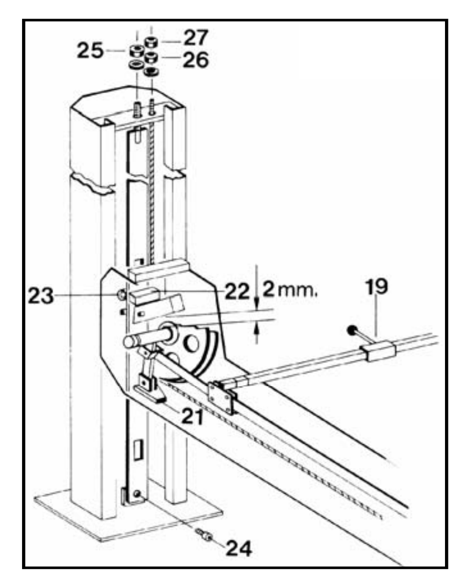





TAB. 14



TAB. 15

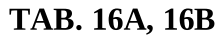


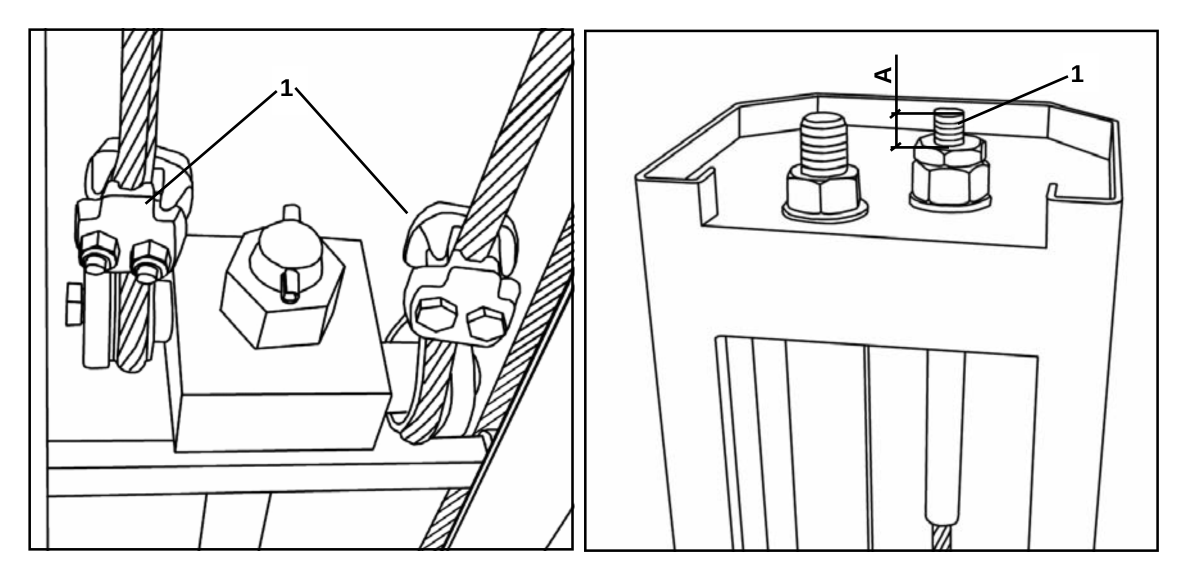
TAB. 16

Réglage de la position des câbles

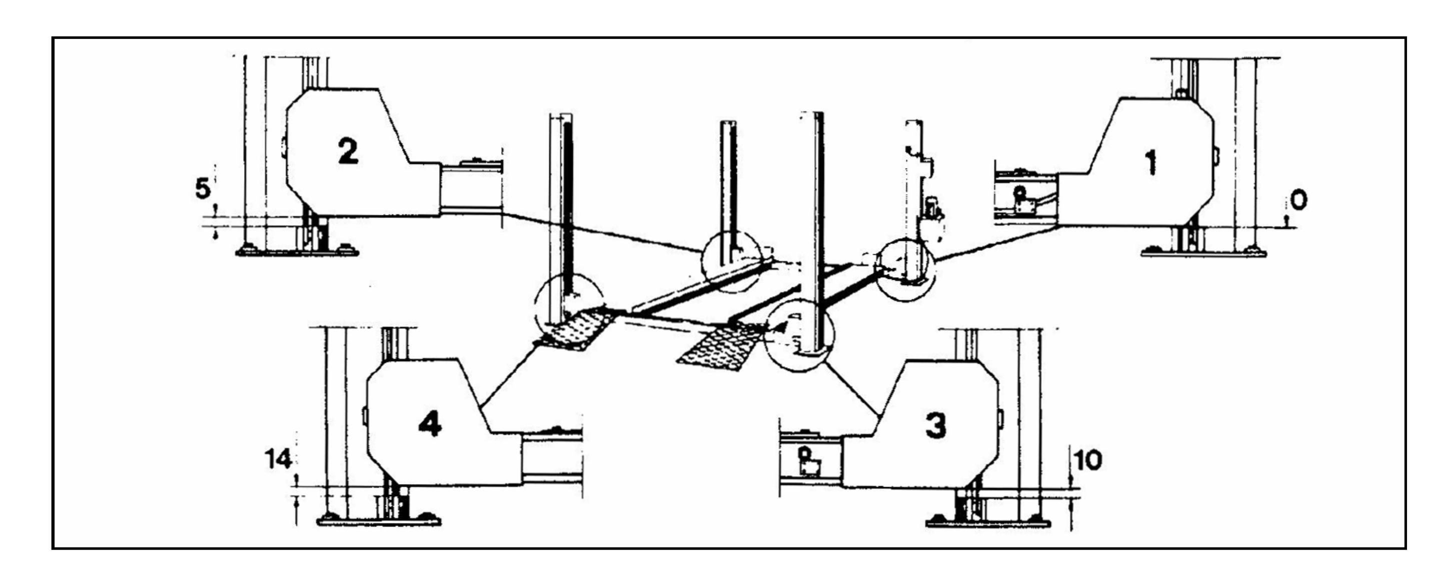
Afin d’effectuer un réglage correct de la position des câbles, exécuter les opérations suivantes:

- Desserrer la prise des étaux (1 TAB. 16A) en dévissant les vis prévues.
  Ne pas dévisser complètement les vis, mais seulement les desserrer de sorte que les câbles puissent glisser facilement.
- Vérifier que les pivots filetés (1 TAB. 16B) des câbles dépassent de la même mesure (A TAB. 16B) pour les quatre colonnes.
- Effectuer la descente complète des plates-formes de l’élévateur jusqu’au sol; quand on effectue cette opération, les câbles se mettent automatiquement dans la position correcte.
- Effectuer la montée des plates-formes de l’élévateur.
- Bloquer fermement la position des étaux (1 TAB. 16A) en vissant les vis prévues.


TAB. 16A, 16B



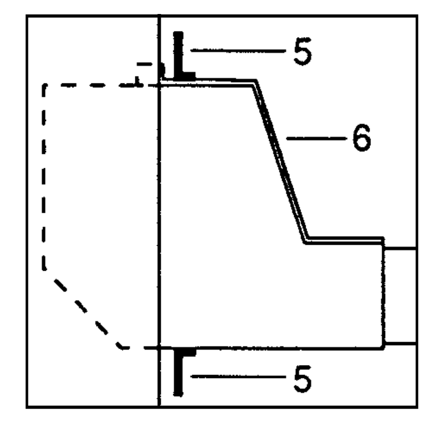
- Poser le couvercles en haut des colonnes et la bloquer avec la goupille située sur la côté postérieur.
- Libérer le parachute (23 TAB. 16) en coupant le fil d'acier de retenue pour la phase montage. Monter aux extrémités des deux traverses les carters de protection avec les vis fournies à cet effet.
- Vérifier en mettant l'élévateur sur les appuis de stationnement, que les barres de contrôle des câbles, situées sous le chemin de roulement fixe, arrivent en contact au centre de la roue du fin de course de façon à ne pas actionner le fin de course en phase de stationnement. Si ce n'est pas la cas, régler les barres et les cames montantes sur les barres elles - mêmes.



12.0 SÉCURITÉS ET PROTECTIONS

TAB. 18

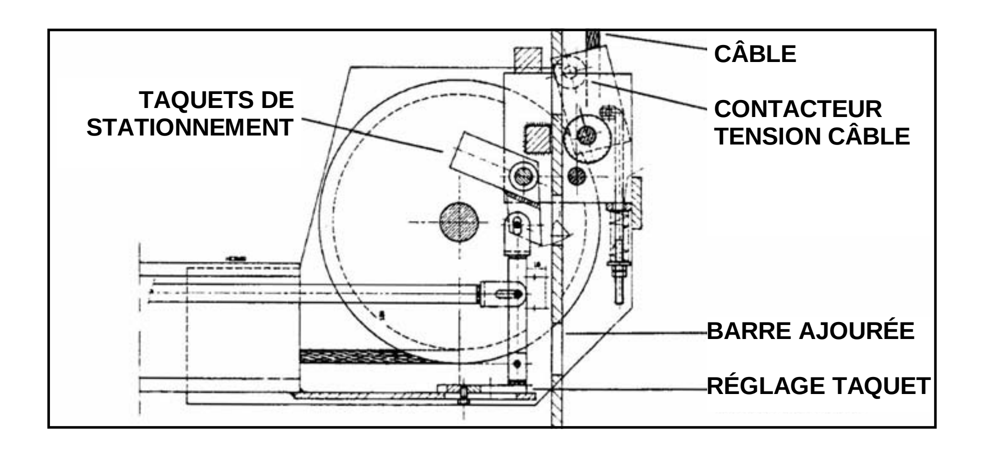
Mettre sur les traverses les protections en plastique (5) comme indiqué (TAB. 18). Fixer la protection supérieure sur l'abri (6 TAB. 18) et la protection inférieure directement sur la traverse.



13.0 DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

A) La mise en marche de l’élévateur est du type “homme-mort”.
B) Les commandes de l’élévateur s’interrompent immédiatement lorsque l’on relâche les boutons poussoirs de commande.
C) L’interrupteur général de couleur jaune-rouge sert aussi d’interrupteur de secours.
D) Dispositif de blocage du mouvement au cas où un obstacle se présente sous le chemin de roulement
E) Dispositif de blocage électrique contre l’alignement ou la rupture des câbles.
F) Vanne compensée de contrôle de la vitesse de descente.
G) Dispositif d’arrêt et d’appui mécanique à insertion automatique, à intervalles réguliers, sur le mouvement de l’élévateur.
H) Vanne de sécurité en cas de rupture des tuyaux, et vanne de contrôle de la portée maximum grâce à une vanne de pression maximum.
I) Dispositif de sécurité en descente, l’élévateur s’arrête à environ 400 mm du sol. Pour continuer, répéter l’opération de descente, cette dernière partie de descente sera accompagnée par la signalisation acoustique de l’avertisseur.

TAB. 19



14.0 UTILISATION

Le système opérationnel de l'élévateur est du type "homme mort", les commandes des différents mouvements s'interrompent immédiatement quand les organes de commande (boutons-poussoirs, leviers) sont relâchés.
Si un chemin de roulement rencontre un obstacle lors de la descente, le mouvement s'interrompt et seule la manœuvre de montée de secours est consentie (voir chapitre spécifique).
Travailler toujours sous le véhicule soulevé uniquement après avoir mis en oeuvre les stationnements mécaniques, avoir tourné l'interrupteur général sur la position "0" et mis en place la clef.
En cas de recours à l'assistance technique, s'adresser au centre autorisé et exiger l'utilisation de pièces d'origine.
La liste des pièces de rechange est jointe à ce manuel d'instructions.
Avant d'effectuer la descente du véhicule, s'assurer qu'aucun objet ou obstacle sous le véhicule ne puisse interférer avec la descente.

Montée:

- Tourner l'interrupteur général sur la pos. 1.
- La veilleuse de tension courant doit s'allumer.
- Appuyer sur le bouton poussoir de montée et s'assurer que l'arrêt survient au contact du fin de course.
- Avec le pont tout en haut, le taquet de stationnement doit se trouver à moitié de l'ouverture d'insertion.

Stationnement:

- Appuyer le bouton poussoir de **descente**.
- L'élévateur se pose sur les sécurités mécaniques de la barre ajourée.

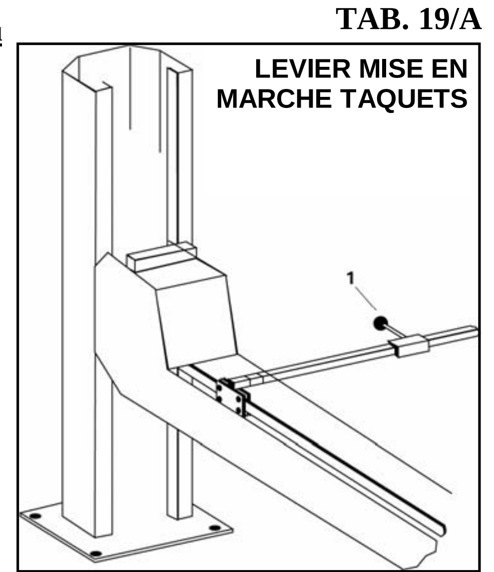
Descente:

- Appuyer brièvement sur le bouton-poussoir **montée** afin de libérer les stationnements de sécurité et mettre en tension les câbles. Pousser le levier (1 TAB. 19/A) vers le bas et appuyer sur le bouton-poussoir **descente** qui actionne l'électrovalve de descente et l'électro-aimant pour maintien du levier (1 TAB. 19/A).
- Après avoir activé l'électroaimant et avoir effectué une brève course en descente, il est possible de relâcher le levier (1 TAB. 19/A) et de continuer la descente uniquement avec le bouton-poussoir.
- À environ 400 mm du sol, l'élévateur s'arrête par effet de l'intervention du fin de course d'interruption descente (FCE). Dans cette condition, l'opérateur peut, après s'être assuré qu'aucun obstacle ne se trouve dans la zone d'action de l'élévateur, compléter la descente en appuyant une deuxième fois sur le poussoir de descente.
- La dernière partie de descente sera accompagnée par l'activation d'un avertisseur acoustique (BUZZER).

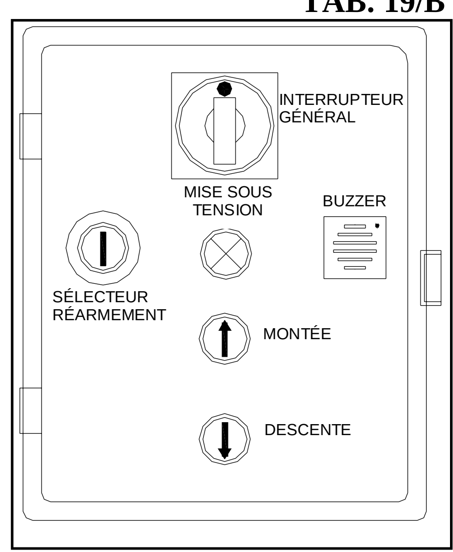
Dans le cas ou aucun mouvement ne se manifeste malgré le bouton poussoir de montée enfoncé, vérifier la tension des câbles de soutien. Si l'un d'entre eux répond avec moins de tenus, introduire la clef dans le bouton de réarmement, le tourner et lever l'élévateur jusqu'à obtenir la tension des câbles.
Puis retirer la clef du sélecteur et poursuivre normalement.

N.B.: Ne jamais laisser la clé du sélecteur insérée dans celui-ci.

TAB. 19/A



TAB. 19/B



14.1 SÉLECTEUR RÉARMEMENT



Le sélecteur à clef réarmement, sert exclusivement à ré-équilibrer les chemins de roulement de l'élévateur, en cas de relâchement d'un câble dû à un ennui dans la descente. Dans un usage normal, enlever la clef du sélecteur et la ranger dans un lieu sûr.

Descente en cas d'urgence:

En cas de coupure de courant, il est possible de faire descendre l'élévateur en actionnant la vanne de descente manuelle située sur la centrale au centre de l'électrovanne (1 TAB. 20) tout en maintenant le levier (1 TAB. 19/A) abaissé pendant toute la course de descente.

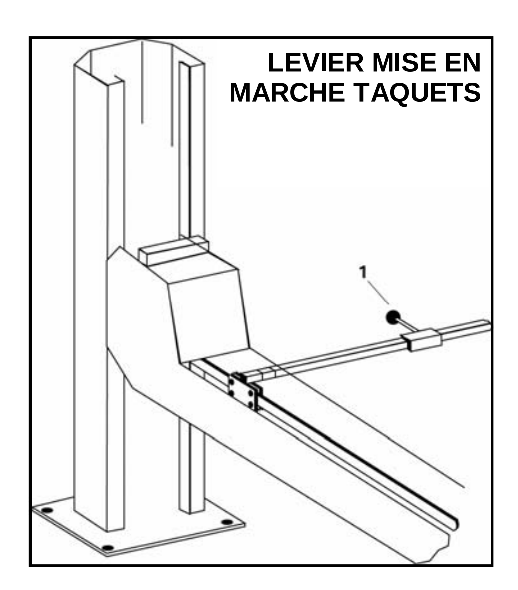
Contrôle sécurités:

Mettre un obstacle sous une traverse ou sous le chemin de roulement fixe.
Les interrupteurs de sécurité sous le chemin de roulement fixe doivent arrêter l'élévateur quand ceux ci viennent en contact de l'obstacle.
Pour remettre en fonction, tourner le sélecteur à clef de réarmement puis continuer par une procédure normale quand la lumière du bouton poussoir de secours se ré allume.

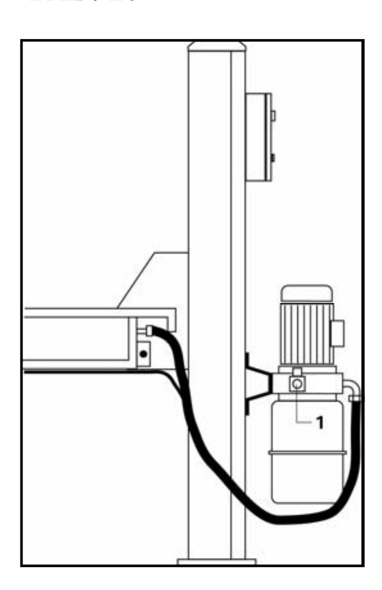
14.2 MOUVEMENT RAMPE MOBILE

Pour déplacer la rampe mobile, élever à vide l'élévateur jusqu'à environ 1000 mm du sol. Pousser (ou tirer la rampe mobile) manuellement par des coups brefs, d'abord à une extrémité, puis à l'autre alternativement, jusqu'à atteindre la position désirée.

TAB. 19/A



TAB. 20



15.0 ENTRETIEN ORDINAIRE

L'entretien ordinaire comprend toutes les opérations de nettoyage, lubrification, graissage, et réglage qui doivent être effectuées périodiquement à des intervalles prédéterminés pour garantir que la machine fonctionne correctement et que les dispositifs de sécurité installés sur l'élévateur soient parfaitement efficaces.
Les opérations qui ne sont pas indiquées ci-dessous doivent être considérées comme des opérations de type extraordinaire, et elles doivent être effectuées exclusivement par le constructeur.



LES OPÉRATIONS DÉCRITES CI-DESSOUS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES PAR DES TECHNICIENS SPÉCIALISÉS DANS LES SECTEURS SPÉCIFIQUES DE MÉCANIQUE, ÉLECTROTECHNIQUE ET OLÉOHYDRAULIQUE.

Pour garantir l'efficacité de l'élévateur et pour obtenir un fonctionnement correct, il est indispensable de respecter les instructions reportées ci-après et d'effectuer le nettoyage et l'entretien courant périodique en respectant les indications de temps indiquées ci-dessous.



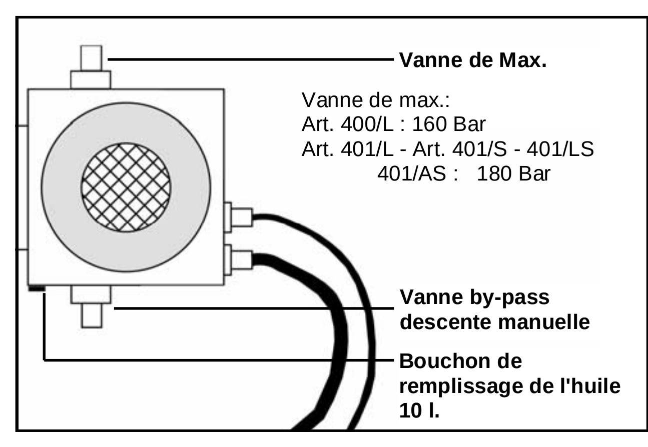
Les indications de temps données ci-dessous sont conditionnées par différents facteurs, comme les conditions du milieu (présence de poussière), l'utilisation intense, les sautes de température fréquentes, etc. ; dans ces conditions les indications de temps données doivent être réduites de façon adéquate.



LES OPÉRATIONS DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES DANS LES CONDITIONS DE SÉCURITÉ. DANS CE BUT, AVANT DE COMMENCER, IL FAUT COUPER L'ALIMENTATION EN METTANT L'INTERRUPTEUR GÉNÉRAL EN POSITION OFF.

- Toutes les 5 année, vidanger l'huile du réservoir de la centrale de commande. Utiliser l'huile **"AGIP ACER 46"** ou équivalent. La quantité d'huile est d'environ 10 lt. et l'opération doit s'effectuer avec les chemins de roulement complètement abaissés. Pour vider le contenu du réservoir, dévisser le bouchon de remplissage situé à la base du réservoir. Recueillir l'huile dans un récipient à cet effet. Remplir avec de l'huile neuve à travers le bouchon de remplissage (TAB. 22). Après avoir effectué le remplacement, faire la purge d'air comme stipulé au point 3 du chapitre "Mise en marche". Après avoir accompli à vide 2 ou 3 courses montée - descente sans charge, contrôler le niveau d'huile du réservoir (TAB. 22).
- Effectuer le nettoyage de l'électrovalve 2 de descente (TAB. 22). L'extraire de son emplacement, la nettoyer avec de l'essence et de l'air comprimé, en prenant un maximum de précautions en la manipulant dans les phases de montage et de démontage.
- Toutes les 7 année, s'assurer de l'état du filtre d'aspiration et le changer si nécessaire. Pour cette opération, il faut démonter le couvercle avec les composants du réservoir de la centrale oléodynamique (TAB. 22). Ensuite, il devient facile de changer le filtre monté sur le tube d'aspiration de la pompe.
- Chaque mois enlever les carters de protection et huiler les taquets. Également chaque mois, graisser les glissières des contacteurs de sécurité. Pendant ces opérations, il est important de ne pas salir avec un lubrifiant les barres ajourées et le parachute, afin de ne pas compromettre le fonctionnement.
- Contrôler toute les 3 mois, l'état d'usure des câbles. En présence de fils cassés, les faire remplacer par le service assistance du revendeur autorisé.

TAB. 22



16.0 - TABLEAU POUR LA RECHERCHE DES ÉVENTUELS INCONVÉNIENTS

INCONVÉNIENTS	CAUSES POSSIBLES	REMÈDES
Avec le voyant de ligne allumé, aucun fonctionnement.	1) Fusibles de protection du transformateur ou fusibles de tension coupés. 2) Fin de course de montée cassé ou débranché. 3) Fin de course de sécurité du câble en contact ou cassé. 4) Avarie sur l'installation électrique.	1) Remplacer les fusibles abîmés. Faire appel au service technique du revendeur autorisé si la panne se reproduit. 2) Contrôler le branchement du fin de course et, si besoin, le remettre en état. Contrôler le fin de course et, s'il est endommagé, le remplacer. 3) Contrôler sous le chemin de roulement fixe les fins de course pour la tension des câbles. 4) Faire contrôler les différents composants par un technicien professionnel.
L'élévateur fonctionne seulement en montée et pas en descente.	1) Avarie sur l'électrovanne de descente. 2) Les fins de course de sécurité câbles sont en contact. 3) Le fin de course d'arrêt de la descente est inséré.	1) Vérifier l'état de la bobine en appuyant sur le bouton poussoir; remplacer l'électrovanne. 2) Contrôler que les barres de contrôle tension n'écrasent pas les fins de course. Vérifier le bon fonctionnement des fins de course-mêmes. 3) Contrôler si le fin de course d'arrêt n'est pas bloqué ou abîmé ; si tel est le cas, le remplacer.
L'élévateur n'arrive pas à soulever la portée nominale.	1) Avarie sur la vanne de pression maximum. 2) Électrovanne de descente partiellement ouverte. 3) Pompe usagée ou inopérante centrale de commande. 4) Vanne de descente manuelle ouverte	1) Oter la vanne de pression maximum et la nettoyer à l'air comprimé et à l'essence. Contrôler l'état du ressort. 2) Contrôler la fonction de l'électrovanne. 3) Remplacer la pompe à l'intérieur de la centrale de commande. 4) Contrôler que la vis de descente manuelle est fermée.
La descente se fait trop lentement.	1) Vanne de contrôle de vitesse de descente sale ou détériorée.	1) Nettoyer la vanne avec de l'air comprimé et de l'essence.
Le stationnement mécanique n'intervient pas de manière identique pour les deux chemins de roulement.	1) Barres ajourées des colonnes désalignées.	1) Régler par l'intermédiaire des vis spéciales la position des barres ajourées.
Bien que le poussoir de montée soit enclenché, le pont ne se lève pas.	1) Fin de course de contrôle de tension des câbles en contact. 2) Fin de course de montée en contact ou cassé.	1) Contrôler la tension des câbles, en vérifiant qu'avec les câbles tendus, les fins de course sous le chemin de roulement ne sont pas en contact. Contrôler le bon fonctionnement des fins de course-mêmes. 2) Vérifier le fonctionnement et le branchement du fin de course. Le remplacer si nécessaire.
Le moteur tourne normalement mais la vitesse de montée est lente.	1) Électrovanne descente ouverte. 2) Joint cylindre usé et abîme. 3) Filtre d'aspiration de la pompe bouché. 4) Pompe usagée ou endommagée. 5) Vis descente manuelle ouverte.	1) Contrôler l'état de la bobine électrovanne. 2) Faire remplacer le joint par le service d'assistance technique. 3) Remplacer le filtre à l'intérieur du réservoir. 4) Remplacer la pompe. 5) Vérifier le bon état du siège de la vis puis serrer la vis.
La vitesse de descente est excessive.	1) Vanne de contrôle de descente sale ou endommagée.	1) Nettoyer avec l'air comprimé et l'essence. Vérifier le bon état du logement de la vanne.

Si, même après avoir exécuté les interventions indiquées ci-dessus, on n'obtient pas de résultats appréciables, éviter des interventions au hasard et appeler le fabricant. Pour d'éventuelles nécessités d'assistance, s'adresser à OMCN. En cas d'achat de pièces de rechange, demander exclusivement les pièces de rechange originales. La liste des pièces de rechange est jointe à ce manuel d'instructions.

17.0
SCHÉMA OLÉODYNAMIQUE
TAB. 23

A MOTEUR 2.2 kW pour Art. 400/L
3 kW pour Art. 401/L
3.3 kW pour Art. 401/S - 401/LS - 401/AS
B POMPE OLÉODYNAMIQUE 6 cm/g
C FILTRE D’ASPIRATION
D RÉSERVOIR
E VANNE DE MAX. 160 BAR pour Art. 400/L
180 BAR pour Art. 401/L - 401/S - 401/LS - 401/AS
G VANNE DE NON RETOUR
H RÉGULATEUR DE COMPENSATION
I ÉLECTROVANNE DESCENTE
N VANNE ANTI-CHUTE
Z CYLINDRE



18.0 SCHÉMA ÉLECTRIQUE TAB. 24


AVERTISSEMENT

Les opérations sur l'implantation électrique, même superficielles, demandent l'intervention de personnel hautement qualifié.

18.0 SCHÉMA ÉLECTRIQUE (Bornier) TAB. 24A

Bornier

LIGNE

MOTEUR

FIN DE COURSE SÉCURITÉ

FIN DE COURSE DE MONTEE

ÉLECTROVANNE

ÉLECTRO-AIMANT

FIN DE COURSE ARRÊT DESCENT

L1 L2 L3 U V W 2 3 4 5 7 0 7 0 6 9



AVERTISSEMENT

Les opérations sur l'implantation électrique, même superficielles, demandent l'intervention de personnel hautement qualifié.

LISTE DES PIÈCES DE RECHANGE DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

QS	Interrupteur général
Q1	Interrupteur automatique
TR	Transformateur
F1 – F3	Fusibles protection transformateur
F2	Fusibles de protection auxiliaires
KM	Télérupteur moteur
SBE	Commutateur à clé d'urgence
HL	Voyant de ligne
SQ1	Fin de course sécurité
SQ2	Fin de course sécurité
SBS	Bouton-poussoir montée
SBD	Bouton-poussoir descente
KV	Électrovanne
RDX	Relais descente finale
BUZ	Avertisseur acoustique BUZZER
RS	Relais d'arrêt descente
KE	Électro-aimant
FcE	Fin de course arrêt descente
FcSAL	Fin de course de montée
M	Moteur

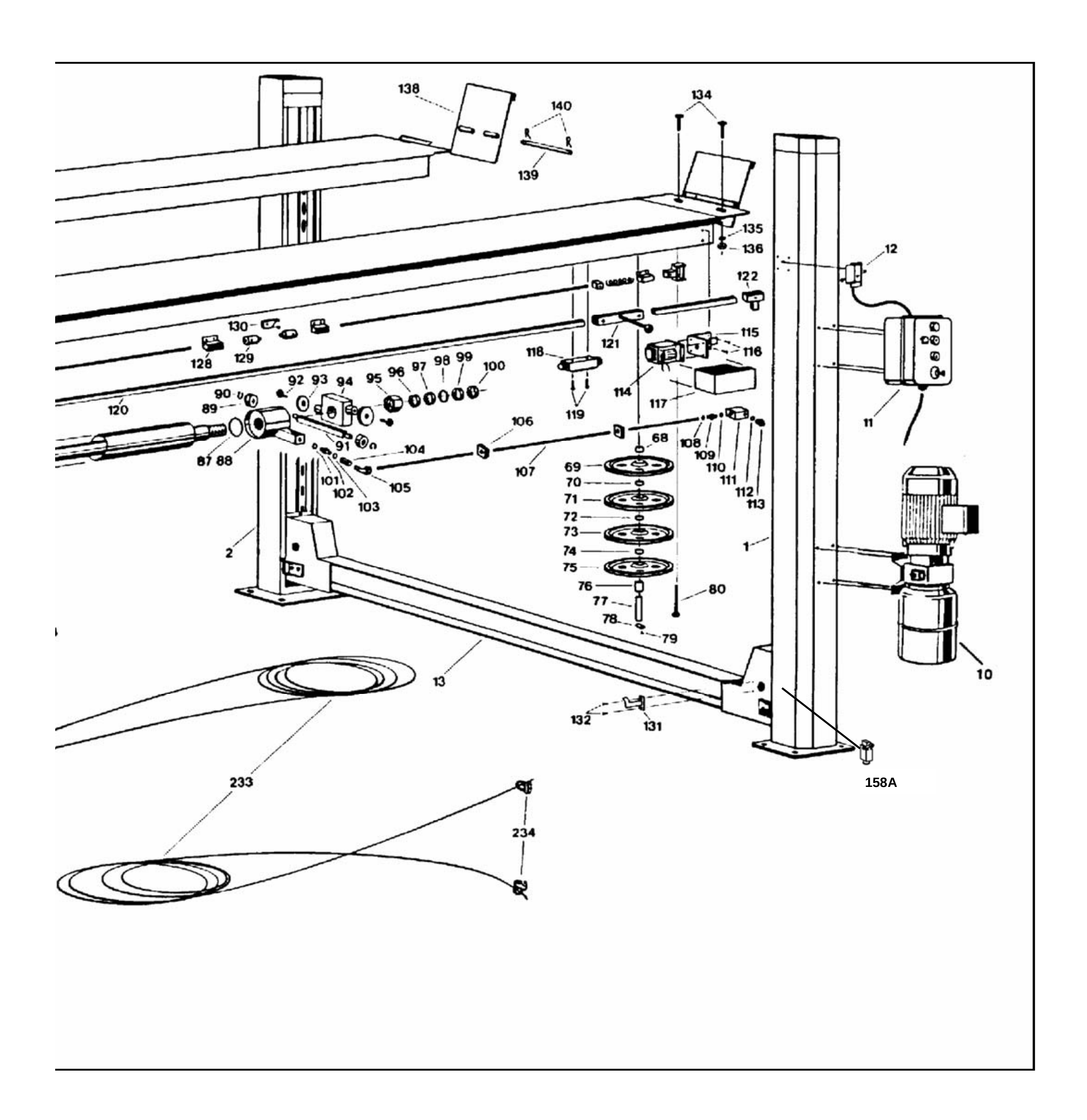


AVERTISSEMENT

Les opérations sur l'implantation électrique, même superficielles, demandent l'intervention de personnel hautement qualifié.

19.0
TABLEAU
PIÈCES DE RECHANGE
ÉLÉVATEUR
TAB. 25



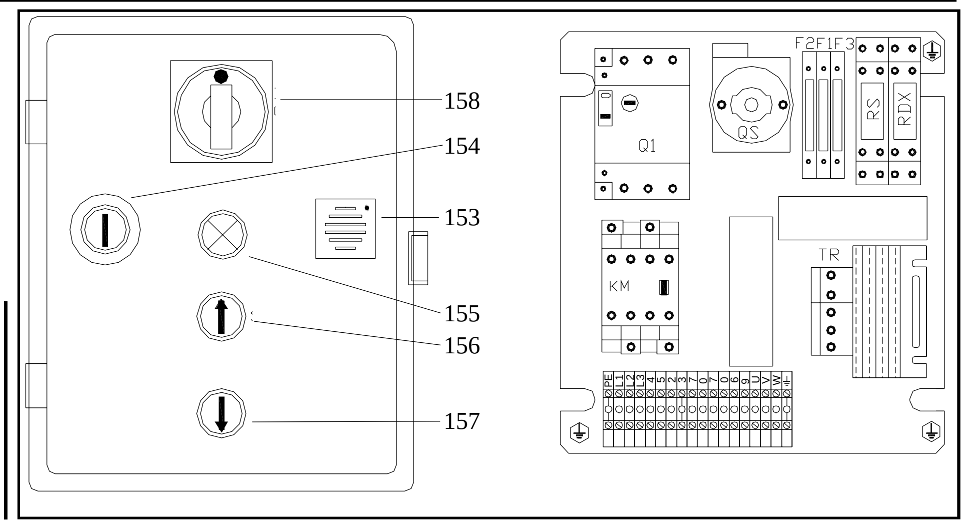

138
140
R
R
139
134
135
136
12
122
130
128
129
121
115
116
118
114
117
119
11
120
90
89
92
93
94
95
96
97
98
99
100
106
68
108
109
110
111
112
113
87 88
91
104
101
102
103
105
107
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
2
1
10
13
132
131
158A
233
234

1	Colonne commandes
2	Colonne
3	Colonne
4	Colonne
5	Barra ajourée
6	Vis
7	Rondelle
8	Écrou
9	Couvercle
10	Moteur pompe
11	Boitier électrique
12	Fin de course
13	Traverse
14	Traverse
15	Poulie
16	Entretoise
17	Entretoise
18	Axe
19	Anneau seeger
20	Rouleau strié
21	Goupilles
22	Plateau anti-chute
23	Rouleau
24	Anneau seeger
25	Rondelle
26	Écrou
27	Barre
28	Ressort
29	Rondelle
30	Écrou
31	Taquet
32	Barre
33	Goupille
34	Barre
35	Goupille
36	Support
37	Vis
38	Goupille
39	Vis
40	Écrou
41	Axe
42	Anneau seeger
43	Axe
44	Anneau seeger
45	Axe
46	Patin de guide
47	Vis
48	Barre
49	Articulation
50	Vis
51	Guide ressort
52	Ressort
53	Articulation
54	Goupille
55	Entretoise
56	Vis
57	Écrou
58	Protection
59	Vis
60	Entretoise
61	Poulie
62	Entretoise
63	Poulie
64	Entretoise
65	Axe
66	Plateau d'arrêt
67	Vis
68	Entretoise
69	Poulie
70	Entretoise
71	Poulie
72	Entretoise
73	Poulie
74	Entretoise
75	Poulie
76	Entretoise
77	Axe
78	Plateau d'arrêt
79	Vis
80	Arrêt câble
81	Cylindre
82	Joint OR
83	Joint DAS
84	Joint DAS
85	Joint DAS
86	Tige
87	Joint OR
88	Plateau de guidage
89	Roue
90	Anneau seeger
91	Cadre de guidage
92	Rondelle
93	Vis
94	Support câbles
95	Écrou
96	Anneau de guidage
97	Jonction
98	Joint OR
99	Anneau de guidage
100	Anti - poussière
101	Joint cuivre
102	Raccord
103	Joint cuivre
104	Valve régulatrice descente
105	Raccord
106	Support
107	Tuyau hydraulique
108	Écrou raccord
109	Raccord
110	Joint cuivre
111	Petit bloc
112	Joint cuivre
113	Raccord
114	Electro - aimant
115	Support
116	Vis
117	Protection
118	Boite de tonction
119	Vis
120	Barre de commande
121	Levier commande taquets
122	Levier blocage taquets
123	Support guide câble
124	Support
125	Ressort
126	Réglage ressort
127	Barre
128	Support
129	Came de sécurité
130	Interrupteur de sécurité
131	Levier de fin de course
132	Vis
133	Chemin de roulement fixe
134	Vis
135	Rondelle
136	Écrou
137	Chemin de roulement mobile
138	Arrêt
139	Barre
140	Goupille
141	Chemin de roulement montée
142	Roue
143	Anneau seeger
144	Barre
145	Goupille
158A	Fin de course arrêt descente
233	Câbles métalliques
234	Bornes

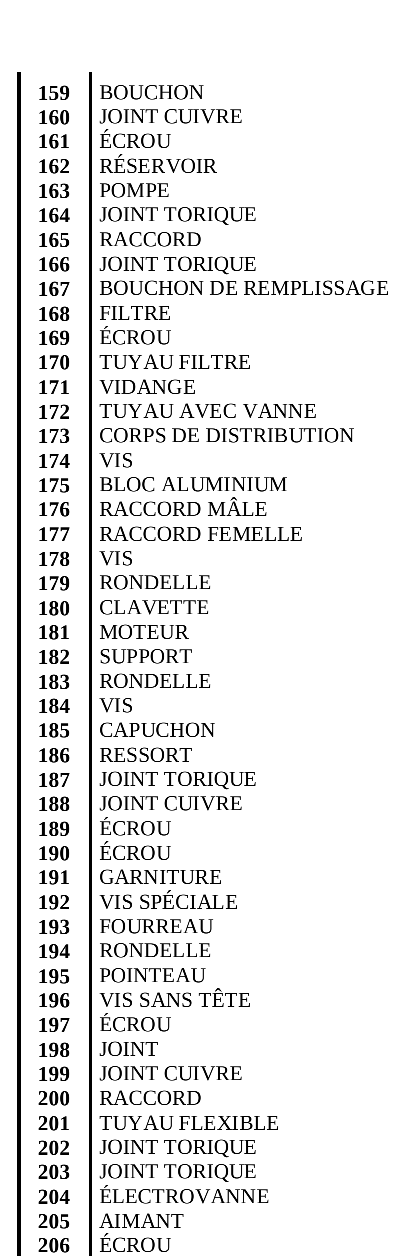


20.0 TABLEAU DE COMMANDE TAB. 26

153	Buzzer
154	Sélecteur réarmement
155	Lampe voyant
156	Bouton-poussoir montée
157	Bouton-poussoir descente
158	Sélecteur général



21.0 VUE ÉCLATÉE DE LA POMPE OLÉODYNAMIQUE



159	BOUCHON
160	JOINT CUIVRE
161	ÉCROU
162	RÉSERVOIR
163	POMPE
164	JOINT TORIQUE
165	RACCORD
166	JOINT TORIQUE
167	BOUCHON DE REMPLISSAGE
168	FILTRE
169	ÉCROU
170	TUYAU FILTRE
171	VIDANGE
172	TUYAU AVEC VANNE
173	CORPS DE DISTRIBUTION
174	VIS
175	BLOC ALUMINIUM
176	RACCORD MÂLE
177	RACCORD FEMELLE
178	VIS
179	RONDELLE
180	CLAVETTE
181	MOTEUR
182	SUPPORT
183	RONDELLE
184	VIS
185	CAPUCHON
186	RESSORT
187	JOINT TORIQUE
188	JOINT CUIVRE
189	ÉCROU
190	ÉCROU
191	GARNITURE
192	VIS SPÉCIALE
193	FOURREAU
194	RONDELLE
195	POINTEAU
196	VIS SANS TÊTE
197	ÉCROU
198	JOINT
199	JOINT CUIVRE
200	RACCORD
201	TUYAU FLEXIBLE
202	JOINT TORIQUE
203	JOINT TORIQUE
204	ÉLECTROVANNE
205	AIMANT
206	ÉCROU

TAB. 27

181 180 177 178 176 175 179 183 182 184 173 174 196 198 197 203 202 204 205 185 206 186 187 195 164 199 188 194 201 189 193 200 192 190 191 172 163 170 171 169 167 166 168 165 161 162 160 159

22.0 STOCKAGE

- En cas de stockage pour une longue période, il est nécessaire de déconnecter les sources d'alimentation, vider le/les réservoirs qui contient/contiennent les liquides de fonctionnement, et pourvoir à protéger les parties qui pourraient s'abîmer à cause des dépôts de poussière. (Rouleaux, guides des rouleaux,dents d'arrêt).

- Graisser les parties qui pourraient s'abîmer en cas de dessèchement, comme les tuyaux de conduite.

- À l'occasion de la remise en fonction, vérifier qu'il n'y ait pas de fêlures ou de coupures dans les tuyaux de conduite oléodynamiques.

- Contrôler le bon fonctionnement de toutes les fins de course d'intervention et de sécurité.

23.0 ÉLIMINATION

En cas d'abandon de cet appareil, il est recommandé de le rendre inopérant. Vider l'huile contenue dans le réservoir et dans le cylindre de mise en marche.
En cas de destruction, il doit être traité comme les déchets spéciaux, démonté dans ses parties homogènes et évacué selon les lois en vigeur.

24.0 TESTS D'ESSAI

L'élévateur en objet a été monté et mis en fonction par le fabricant au propre siège, les composants mentionnés ci-dessous ont été aussi testés en matière de sécurité et de parties en mouvement.

1) Contrôle sur les mouvements des parties mobiles.
2) Contrôle et réglage de la vanne régulatrice de descente.
3) Essai du fonctionnement des taquets de stationnement.
4) Essai de fonctionnement du fin de course montée.
5) Essai du fonctionnement des sécurités câbles.
6) Contrôle du fonctionnement du fin de course d'interruption de la descente.
7) Contrôle et réglage vannes de max. pression sur centrale oléodynamique.

Au moment de la procédure d'examen, l'élévateur a été soumis aux tests de charge suivants :

- ESSAI AVEC CHARGE STATIQUE : une charge supérieure à 5250 kg pour l'Art. 400/L, 6000 kg pour l'Art. 401/L et 6750 kg pour les Art. 401/S - 401/LS - 401/AS (150% de la charge nominale) a été placée sur l'élévateur et maintenue pendant une durée suffisante, dans les positions les plus défavorables.
- ESSAI AVEC CHARGE DYNAMIQUE : une charge supérieure à 4025 kg pour l'Art. 400/L, 4600 kg pour l'Art. 401/L et 5175 kg pour les Art. 401/S - 401/LS - 401/AS (115% de la charge nominale) a été placée sur l'élévateur dans les positions les plus défavorables. On a fait monter et descendre la charge d'essai continuellement plusieurs fois.

25.0 ACCESSOIRES SUR DEMANDE

Pour améliorer les performances de la machine et en même temps rendre son utilisation plus sûre et plus fonctionnelle, ***OMCN*** fournit sur demande une série d'accessoires adaptables aux modèles de la machine de ce manuel.

Les types d'accessoires utilisables pour chaque modèle de la machine sont indiqués sur le catalogue commercial ***OMCN***.

Les instructions spécifiques pour utiliser l'accessoire en toute sécurité sont fournies avec cet accessoire, et par conséquent elles ne sont pas indiquées dans ce manuel, pour des raisons de brièveté.

RAPPORT DES CONTRÔLES PÉRIODIQUES

Le présent rapport a pour but de permettre l'annotation des opérations effectuées pendant le contrôle périodique de l'élévateur. Ce rapport doit être écrit par le personnel autorisé qui effectue le contrôle.

AVERTISSEMENT

Nous attirons votre attention sur l'importance des contrôles à effectuer périodiquement sur votre élévateur. Nous vous invitons à toujours faire exécuter la vérification et les contrôles périodiques par le personnel spécialisé de la société OMCN S. p. A.

OPÉRATIONS DE VÉRIFICATION ET CONTRÔLE	Date:	Signature:	Date:	Signature:	Date:	Signature:	Date:	Signature:	Date:	Signature:	Date:	Signature:	Date:	Signature:	Date:	Signature:
FONCTIONNALITÉ INTERRUPTEUR GÉNÉRAL																
FONCTIONNALITÉ VOYANT DE LA TENSION																
FONCTIONNALITÉ BOUTON - POUSSOIR MONTÉE																
FONCTIONNALITÉ BOUTON - POUSSOIR DESCENTE																
FONCTIONNALITÉ SÉLECTEUR RÉARMEMENT																
CONTRÔLE DU DÉPLACEMENT CORRECT DE L'ÉLÉVATEUR EN FONCTION DES BOUTONS - POUSSOIRS D'ACTIONNEMENT																
CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT CORRECT DU LEVIER MISE EN MARCHE TAQUETS																
CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT CORRECT DU FIN DE COURSE DE MONTÉE																
CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT CORRECT DU FIN DE COURSE DE SÉCURITÉ POUR LA TENSION DES CÂBLES																
CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT CORRECT DU FIN DE COURSE D'INTERRUPTION DE LA DESCENTE																
CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT CORRECT ET DE L'INSERTION DES TAQUETS DE STATIONNEMENT MÉCANIQUE																
CONTRÔLE ALIGNEMENT ET MISE À NIVEAU DES 4 COLONNES																
CONTRÔLE DU SERRAGE DES CHEVILLES DE FIXAGE DE L'ÉLÉVATEUR SUR LE SOL ET APPUI UNIFORME SUR LE SOL.																
CONTRÔLE NIVEAU D'HUILE DU RESERVOIR DE LA CENTRALE OLÉODYNAMIQUE																
CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT DISPOSITIFS DE DESCENTE MANUELS																
CONTRÔLE DONNÉES PLAQUETTE CE																
CONTRÔLE DE LA POSITION DES PLAQUETTES ADHESIVES																
DATE DU PROCHAIN CONTRÔLE																

RAPPORT DES CONTRÔLES PÉRIODIQUES

Le présent rapport a pour but de permettre l'annotation des opérations effectuées pendant le contrôle périodique de l'élévateur. Ce rapport doit être écrit par le personnel autorisé qui effectue le contrôle.

AVERTISSEMENT

Nous attirons votre attention sur l'importance des contrôles à effectuer périodiquement sur votre élévateur. Nous vous invitons à toujours faire exécuter la vérification et les contrôles périodiques par le personnel spécialisé de la société OMCN S. p. A.

OPÉRATIONS DE VÉRIFICATION ET CONTRÔLE	Date: Signature:	Date: Signature:	Date: Signature:	Date: Signature:	Date: Signature:	Date: Signature:	Date: Signature:	Date: Signature:
FONCTIONNALITÉ INTERRUPTEUR GÉNÉRAL								
FONCTIONNALITÉ VOYANT DE LA TENSION								
FONCTIONNALITÉ BOUTON - POUSSOIR MONTÉE								
FONCTIONNALITÉ BOUTON - POUSSOIR DESCENTE								
FONCTIONNALITÉ SÉLECTEUR RÉARMEMENT								
CONTRÔLE DU DÉPLACEMENT CORRECT DE L'ÉLÉVATEUR EN FONCTION DES BOUTONS - POUSSOIRS D'ACTIONNEMENT								
CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT CORRECT DU LEVIER MISE EN MARCHE TAQUETS								
CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT CORRECT DU FIN DE COURSE DE MONTÉE								
CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT CORRECT DU FIN DE COURSE DE SÉCURITÉ POUR LA TENSION DES CÂBLES								
CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT CORRECT DU FIN DE COURSE D'INTERRUPTION DE LA DESCENTE								
CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT CORRECT ET DE L'INSERTION DES TAQUETS DE STATIONNEMENT MÉCANIQUE								
CONTRÔLE ALIGNEMENT ET MISE À NIVEAU DES 4 COLONNES								
CONTRÔLE DU SERRAGE DES CHEVILLES DE FIXAGE DE L'ÉLÉVATEUR SUR LE SOL ET APPUI UNIFORME SUR LE SOL.								
CONTRÔLE NIVEAU D'HUILE DU RESERVOIR DE LA CENTRALE OLÉODYNAMIQUE								
CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT DISPOSITIFS DE DESCENTE MANUELS								
CONTRÔLE DONNÉES PLAQUETTE CE								
CONTRÔLE DE LA POSITION DES PLAQUETTES ADHESIVES								
DATE DU PROCHAIN CONTRÔLE								

RAPPORT D'INSTALLATION ET ESSAI DE FONCTIONNEMENT

ART.: __________________

MATRICULE : ________________ DATE D'INSTALLATION: ________________________

1) Le présent rapport a pour but de permettre l'annotation des opérations effectuées pendant la mise en service de l'élévateur afin que l'essai de fonctionnement et la réception soient positifs.
2) Le présent rapport doit être rempli exclusivement par l'installateur, en trois copies, une pour le fabricant, une pour le revendeur et une pour l'utilisateur. Ce dernier appose sa signature conjointement à l'installateur en tant qu'acceptation de l'élévateur en objet.
3) La date de la signature conjointe citée au point 2 précédent est la date à considérer pour l'entrée en vigueur du contrat de garantie de l'élévateur.
4) Avec le présent rapport, l'installateur garantit avoir exécuté correctement les opérations d'installation et essai reportées ci-après, en respectant intégralement les instructions contenues dans le manuel d'instruction, utilisation, entretien et pièces de rechange auquel le présent document est joint.

5.0	OPÉRATIONS DE CONTRÔLE ET CONTRÔLE	EFFECTUÉ
5.1	FONCTIONNALITÉ INTERRUPTEUR GÉNÉRAL	
5.2	FONCTIONNALITÉ VOYANT DE LA TENSION	
5.3	FONCTIONNALITÉ BOUTON - POUSSOIR MONTÉE	
5.4	FONCTIONNALITÉ BOUTON - POUSSOIR DESCENTE	
5.5	FONCTIONNALITÉ SÉLECTEUR RÉARMEMENT	
5.6	CONTRÔLE DU DÉPLACEMENT CORRECT DE L'ÉLÉVATEUR EN FONCTION DES BOUTONS - POUSSOIRS D'ACTIONNEMENT	
5.7	CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT CORRECT DU LEVIER MISE EN MARCHE TAQUETS	
5.8	CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT CORRECT DU FIN DE COURSE DE MONTÉE	
5.9	CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT CORRECT DU FIN DE COURSE DE SÉCURITÉ POUR LA TENSION DES CÂBLES	
5.10	CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT CORRECT DU FIN DE COURSE D'INTERRUPTION DE LA DESCENTE	
5.11	CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT CORRECT ET DE L'INSERTION DES TAQUETS DE STATIONNEMENT MÉCANIQUE	
5.12	CONTRÔLE ALIGNEMENT ET MISE À NIVEAU DES 4 COLONNES	
5.13	CONTRÔLE DU SERRAGE DES CHEVILLES DE FIXAGE DE L'ÉLÉVATEUR SUR LE SOL ET APPUI UNIFORME SUR LE SOL.	
5.14	CONTRÔLE NIVEAU D'HUILE DU RESERVOIR DE LA CENTRALE OLÉODYNAMIQUE	
5.15	CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT DISPOSITIFS DE DESCENTE MANUELS	
5.16	CONTRÔLE DONNÉES PLAQUETTE CE	
5.17	CONTRÔLE CORRESPONDANCE DONNÉES PLAQUETTE CE AVEC DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	
5.18	CONTRÔLE DE LA POSITION DES PLAQUETTES ADHESIVES	

ANNOTATION :

____

____

____

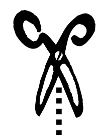
Cachet et signature de l'utilisateur *Cachet et signature de l'installateur*



24020 VILLA DI SERIO (BG) ITALIA
Via Divisione Tridentina, 23
Tel :035/423.44.11 r.a.
Fax commerciale Italia 035/423.44.41 - 035/423.44.42
Fax Export : +39/035/423.44.49

OMCN/INTERNET :
http:// www.omcn.com
http:// www.omcn.it
e-mail : info@omcn.com
e-mail : info@omcn.it

Cachet du revendeur:



RAPPORT D'INSTALLATION ET ESSAI DE FONCTIONNEMENT

ART.: ___________________

MATRICULE : _________________ DATE D'INSTALLATION: _________________________

1) Le présent rapport a pour but de permettre l'annotation des opérations effectuées pendant la mise en service de l'élévateur afin que l'essai de fonctionnement et la réception soient positifs.
2) Le présent rapport doit être rempli exclusivement par l'installateur, en trois copies, une pour le fabricant, une pour le revendeur et une pour l'utilisateur. Ce dernier appose sa signature conjointement à l'installateur en tant qu'acceptation de l'élévateur en objet.
3) La date de la signature conjointe citée au point 2 précédent est la date à considérer pour l'entrée en vigueur du contrat de garantie de l'élévateur.
4) Avec le présent rapport, l'installateur garantit avoir exécuté correctement les opérations d'installation et essai reportées ci-après, en respectant intégralement les instructions contenues dans le manuel d'instruction, utilisation, entretien et pièces de rechange auquel le présent document est joint.

5.0	OPÉRATIONS DE CONTRÔLE ET CONTRÔLE	EFFECTUÉ
5.1	FONCTIONNALITÉ INTERRUPTEUR GÉNÉRAL	
5.2	FONCTIONNALITÉ VOYANT DE LA TENSION	
5.3	FONCTIONNALITÉ BOUTON - POUSSOIR MONTÉE	
5.4	FONCTIONNALITÉ BOUTON - POUSSOIR DESCENTE	
5.5	FONCTIONNALITÉ SÉLECTEUR RÉARMEMENT	
5.6	CONTRÔLE DU DÉPLACEMENT CORRECT DE L'ÉLÉVATEUR EN FONCTION DES BOUTONS - POUSSOIRS D'ACTIONNEMENT	
5.7	CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT CORRECT DU LEVIER MISE EN MARCHE TAQUETS	
5.8	CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT CORRECT DU FIN DE COURSE DE MONTÉE	
5.9	CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT CORRECT DU FIN DE COURSE DE SÉCURITÉ POUR LA TENSION DES CÂBLES	
5.10	CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT CORRECT DU FIN DE COURSE D'INTERRUPTION DE LA DESCENTE	
5.11	CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT CORRECT ET DE L'INSERTION DES TAQUETS DE STATIONNEMENT MÉCANIQUE	
5.12	CONTRÔLE ALIGNEMENT ET MISE À NIVEAU DES 4 COLONNES	
5.13	CONTRÔLE DU SERRAGE DES CHEVILLES DE FIXAGE DE L'ÉLÉVATEUR SUR LE SOL ET APPUI UNIFORME SUR LE SOL.	
5.14	CONTRÔLE NIVEAU D'HUILE DU RESERVOIR DE LA CENTRALE OLÉODYNAMIQUE	
5.15	CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT DISPOSITIFS DE DESCENTE MANUELS	
5.16	CONTRÔLE DONNÉES PLAQUETTE CE	
5.17	CONTRÔLE CORRESPONDANCE DONNÉES PLAQUETTE CE AVEC DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	
5.18	CONTRÔLE DE LA POSITION DES PLAQUETTES ADHESIVES	

ANNOTATION :

____

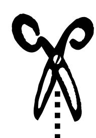
____

____

_______________________ _______________________

Cachet et signature de l'utilisateur *Cachet et signature de l'installateur*





RAPPORT D'INSTALLATION ET ESSAI DE FONCTIONNEMENT

ART.: __________________

MATRICULE : ________________ DATE D'INSTALLATION: ________________________

1) Le présent rapport a pour but de permettre l'annotation des opérations effectuées pendant la mise en service de l'élévateur afin que l'essai de fonctionnement et la réception soient positifs.
2) Le présent rapport doit être rempli exclusivement par l'installateur, en trois copies, une pour le fabricant, une pour le revendeur et une pour l'utilisateur. Ce dernier appose sa signature conjointement à l'installateur en tant qu'acceptation de l'élévateur en objet.
3) La date de la signature conjointe citée au point 2 précédent est la date à considérer pour l'entrée en vigueur du contrat de garantie de l'élévateur.
4) Avec le présent rapport, l'installateur garantit avoir exécuté correctement les opérations d'installation et essai reportées ci-après, en respectant intégralement les instructions contenues dans le manuel d'instruction, utilisation, entretien et pièces de rechange auquel le présent document est joint.

5.0	OPÉRATIONS DE CONTRÔLE ET CONTRÔLE	EFFECTUÉ
5.1	FONCTIONNALITÉ INTERRUPTEUR GÉNÉRAL	
5.2	FONCTIONNALITÉ VOYANT DE LA TENSION	
5.3	FONCTIONNALITÉ BOUTON - POUSSOIR MONTÉE	
5.4	FONCTIONNALITÉ BOUTON - POUSSOIR DESCENTE	
5.5	FONCTIONNALITÉ SÉLECTEUR RÉARMEMENT	
5.6	CONTRÔLE DU DÉPLACEMENT CORRECT DE L'ÉLÉVATEUR EN FONCTION DES BOUTONS - POUSSOIRS D'ACTIONNEMENT	
5.7	CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT CORRECT DU LEVIER MISE EN MARCHE TAQUETS	
5.8	CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT CORRECT DU FIN DE COURSE DE MONTÉE	
5.9	CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT CORRECT DU FIN DE COURSE DE SÉCURITÉ POUR LA TENSION DES CÂBLES	
5.10	CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT CORRECT DU FIN DE COURSE D'INTERRUPTION DE LA DESCENTE	
5.11	CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT CORRECT ET DE L'INSERTION DES TAQUETS DE STATIONNEMENT MÉCANIQUE	
5.12	CONTRÔLE ALIGNEMENT ET MISE À NIVEAU DES 4 COLONNES	
5.13	CONTRÔLE DU SERRAGE DES CHEVILLES DE FIXAGE DE L'ÉLÉVATEUR SUR LE SOL ET APPUI UNIFORME SUR LE SOL.	
5.14	CONTRÔLE NIVEAU D'HUILE DU RESERVOIR DE LA CENTRALE OLÉODYNAMIQUE	
5.15	CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT DISPOSITIFS DE DESCENTE MANUELS	
5.16	CONTRÔLE DONNÉES PLAQUETTE CE	
5.17	CONTRÔLE CORRESPONDANCE DONNÉES PLAQUETTE CE AVEC DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	
5.18	CONTRÔLE DE LA POSITION DES PLAQUETTES ADHESIVES	

ANNOTATION :

____

____

____

Cachet et signature de l'utilisateur

Cachet et signature de l'installateur

